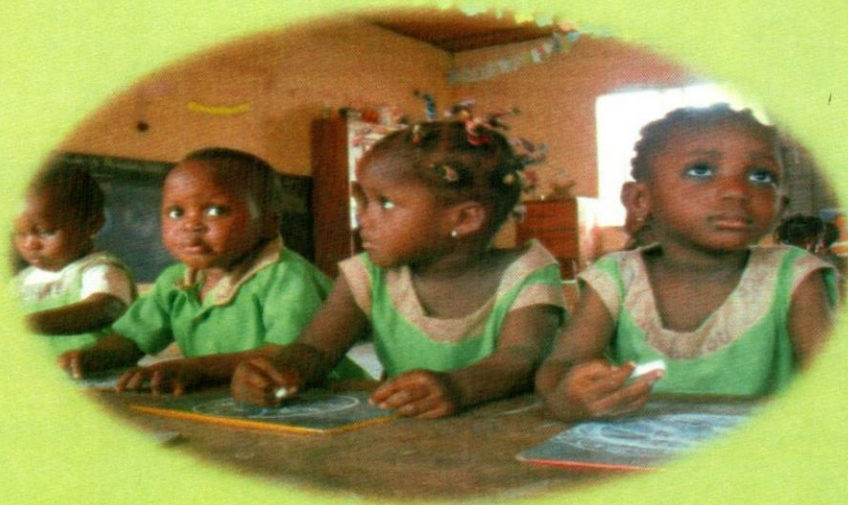


BURKINA FASO



**PROGRAMME D'EDUCATION MULTI NIVEAUX
DANS LES STRUCTURES D'EDUCATION
DE LA PETITE ENFANCE**



Juillet 2022



8

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ii
CLARIFICATION DES CONCEPTS	iv
AVANT-PROPOS	vii
INTRODUCTION	1
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	3
II. OBJECTIFS.....	4
III. APPROCHES TRANSVERSALES ET LEURS CONTRIBUTIONS DANS LA GESTION DES STRUCTURES MULTI-ACCUEIL.....	4
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT DU CEEP	11
1- Présentation du CEEP	12
2- Organisation du CEEP	12
3- Fonctionnement du CEEP	13
4- Gestion des CEEP à deux salles de classe	14
DEUXIEME PARTIE : PROGRAMME D'EDUCATION DANS LES BISONGO	18
1. Philosophie et objectifs du Bisongo.....	19
2. Organisation du Bisongo.....	19
3. Fonctionnement du Bisongo.....	22
4. Stratégie d'éducation au Bisongo.....	22
5. Contenu du programme des activités d'éveil et d'éducation menées au Bisongo	27
TROISIEME PARTIE : PROGRAMME D'EDUCATION DANS LES ESPACES MULTI ACCUEIL (EMA) ET AUTRES FORMULES ASSIMILEES.	54
1. Présentation des espaces multi-accueil (EMA).....	55
2. Fonctionnement de l'espace multi accueil (EMA).....	55
3. Objectifs de l'EMA.....	56
4. Personnels et cibles des EMA.....	56
5. Obligations du personnel	58
6. Documents administratifs	59
7. Bénéficiaires et Cibles	59
Conclusion.....	87
BIBLIOGRAPHIE.....	88

SIGLES ET ABREVIATIONS

APC	: Approche Par les Compétences
API	: Approche Pédagogique Intégratrice
AME	: Association des Mères Éducatrices
AsMat	: Assistante Maternelle
AVP	: Activités de Vie Pratique
CASEM	: Conseil d'Administration du Secteur Ministériel
CDE	: Convention relative aux Droits de l'Enfant
CEB	: Circonscription d'Éducation de Base
CCEB	: Chef de Circonscription d'Éducation de Base
CEEP	: Centre d'Éveil et d'Éducation Préscolaire
COGES	: Comité de Gestion
CSPS	: Centre de Santé et de Promotion Sociale
CPF	: Code des Personnes et de la Famille
DEPres	: Direction de l'Éducation Préscolaire
DGEFG	: Direction Générale de l'Éducation Formelle Générale
DG-AEF	: Direction Générale de l'Accès à l'Éducation Formelle
DGEFFIC	: Direction Générale de l'Encadrement Pédagogique et de la Formation Initiale et Continue
DG-QEF	: Direction Générale de la qualité de l'éducation formelle
DGESS	: Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
DPE	: Développement de la Petite Enfance
DPEPPNF	: Direction Provinciale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle
DREPPNF	: Direction Régionale de l'Éducation Préscolaire, Primaire et Non Formelle
ECPE	: Éducateur Certifié de la Petite Enfance
EECE	: Espaces d'Entraide Communautaire pour l'Enfance
EIA	: Education Interactive à l'Audio /par Audio
EJE	: Educateur de Jeunes Enfants
EPE	: Educateur de la Petite Enfance
ENF	: Education Non Formelle
ENP	: Etude Nationale Prospective
EQAmE	: Ecole de Qualité Amie des Enfants
GVP	: Groupe de Vie des Petits
GVG	: Groupe de Vie des Grands
FESPACO	: Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou
EMA	: Espace Multi Accueil
ESH	: Enfants en Situation de Handicap
IEPE	: Inspecteur de l'Éducation de la Petite Enfance
MASSN	: Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
MATD	: Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MEF	: Ministère de l'Économie et des Finances

2

MEJE	: Moniteurs d'Éducation de Jeunes Enfants
MEBA	: Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
MENAPLN	: Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
MESS	: Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur
MFB	: Ministère des Finances et du Budget
MFPRE	: Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat
MFPTSS	: Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale
MINEFID	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MS	: Ministère de la Santé
ODD	: Objectifs de Développement Durable
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisations de la Société Civile
PPO	: Pédagogie Par Objectif
PNDES	: Plan National de Développement Economique et Social
PNEP	: Programme National d'Education Préscolaire
PNMN	: Politique Nationale Multisectorielle de Nutrition
PP	: Petit Papa
PM	: Petite Maman
PSH	: Personne en Situation de Handicap
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PRES	: Présidence
PM	: Premier Ministère
PMN	: Programme Multi-Niveaux
SIAO	: Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou
SNC	: Semaine Nationale de la Culture
SNDAEP	: Stratégie Nationale de Développement Accéléré de l'Education Préscolaire
SNDIPE	: Stratégie Nationale de Développement Intégré de la Petite Enfance

CLARIFICATION DES CONCEPTS

Bisongo ou espace d'entraide communautaire pour l'enfance (EECE)

Structure d'éducation préscolaire communautaire ayant pour mission d'assurer l'éveil, l'éducation et la protection des enfants âgés de 3 à 6 ans. Dans le contexte de développement de l'éducation préscolaire, on entend par Bisongo une structure formelle d'éducation préscolaire communautaire.

Crèche

Structure non formelle équipée pour accueillir dans la journée des enfants de trois (3) mois à trois (3) ans selon le Décret N°2007-789/PRES/PM/MASSN/MEF/MATD du 28 novembre 2007 portant organisation de l'éducation de la petite enfance.

Développement intégré de la petite enfance

Évolution harmonieuse de l'enfant de 0 à 8 ans sous tous les aspects de la croissance : aspects perceptif, physique, mental, linguistique, émotionnel et social. Il fait appel à une approche intégrée d'offre de services dans cinq (5) domaines prioritaires : l'éducation, la santé, la nutrition, l'eau/l'hygiène/l'assainissement et la protection¹.

Éducation de base

L'ensemble des activités éducatives et de formation consistant à faire acquérir à l'individu dans un contexte historique, social et linguistique déterminé, un ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes indispensables lui permettant de comprendre son environnement, d'interagir avec lui, de poursuivre son éducation et sa formation au sein de la société et de participer plus efficacement au développement économique, social et culturel de celle-ci. Elle comprend l'éducation de la petite enfance, l'enseignement de base et l'éducation non formelle².

Éducation non formelle

Toutes les activités d'éducation et de formation, structurées et organisées dans un cadre non scolaire. Elle comprend notamment l'alphabétisation, les formations et le développement de l'environnement lettré³.

Éducation ou encadrement de la petite enfance

L'ensemble des activités éducatives destinées à des enfants de 0 à 6 ans en vue de favoriser leur développement global et harmonieux, stimuler leurs potentialités affectives, intellectuelles, motrices, artistiques et contribuer à leur épanouissement et leur apprentissage de la vie sociale. Elle comprend l'éducation de la prime enfance et l'éducation préscolaire⁴.

Éducation préscolaire

¹ Lexique des concepts usuels du secteur de l'action sociale, 2008

² Loi N°013-2007/AN portant loi d'orientation de l'éducation du 30 juillet 2007

³ Loi N°013-2007/AN portant loi d'orientation de l'éducation du 30 juillet 2007

⁴ Loi N°013-2007/AN portant loi d'orientation de l'éducation du 30 juillet 2007

« L'ensemble des activités éducatives destinées aux jeunes enfants de 3 à 6 ans en vue de développer leurs potentialités affectives, artistiques, intellectuelles et physiques et de les préparer à l'enseignement primaire. »⁵

Le décret N°2009-228/PRES/PM/MASSN/MEBA/MESSRS portant fixation des âges d'entrée au préscolaire, au primaire, au post primaire, au secondaire et au supérieur précise que l'âge d'entrée au préscolaire est de 3 ans révolus tandis que celui du primaire est de 6 ans révolus. Par conséquent, l'éducation préscolaire concerne les enfants âgés de 3 à 5 ans.

Éveil

État d'un individu dont les différentes fonctions sensorielles (vue, ouïe, odorat, goût, toucher) sont développées et lui permettent d'être réceptif aux informations provenant du milieu environnant.

Goûter

Petit repas ou collation pris entre le petit déjeuner et le déjeuner et ou dans l'après-midi.

Grands moments

Ensemble d'espaces de temps et d'occasions organisé dans les structures préscolaires pour répondre à certains besoins de l'enfant. Il s'agit : de l'accueil, du passage aux toilettes, du goûter, de la récréation et de la sortie⁶.

Halte-garderie

Espace aménagé accueillant occasionnellement et pour une durée limitée des enfants de 3 mois à 6 ans.

Handicap

Désavantage physique ou social pour une personne, résultant d'une déficience ou d'une incapacité, qui limite ou interdit l'accomplissement de ses rôles sociaux⁷.

Jeux extérieurs

Jeux fabriqués avec de gros matériels et implantés dans la cour de récréation des structures d'encadrement des enfants. Exemples : cage à grimper, toboggan, balançoire, animaux mobiles⁸.

Jeux intérieurs

Jeux fabriqués avec de petits matériels et utilisés généralement dans une salle. Exemples : poupée, jeux d'encastrement, jeux de construction, jeux d'emboîtement, jeux de forme⁹.

Petite maman

Femme chargée de l'encadrement du jeune enfant dans les espaces d'entraide communautaires pour l'enfance (EECE/ Bisongo).

⁵ Loi N°013-2007/AN portant loi d'orientation de l'éducation du 30 juillet 2007

⁶ Lexique des concepts usuels du secteur de l'action sociale, 2008

⁷ Lexique des concepts usuels du secteur de l'action sociale, 2008

⁸ Lexique des concepts usuels du secteur de l'action sociale, 2008

⁹ Lexique des concepts usuels du secteur de l'action sociale, 2008

2

Petit papa

Homme chargé de l'encadrement du jeune enfant dans les espaces d'entraide communautaires pour l'enfance (EECE/ Bisongo).

Projet pédagogique

Cadre référentiel qui présente les modalités et le contenu des activités d'éducation¹⁰.

Section

Dans le domaine du préscolaire, une section correspond à une tranche d'âge donnée d'enfants de niveau de développement (physique, socio – affectif et cognitif) sensiblement égal. Il y a 3 sections :

- petite section (3 à 4 ans)
- moyenne section (4 à 5 ans)
- grande section (5 à 6 ans).

Espace Multi-Accueil

Espace aménagé accueillant occasionnellement et pour une durée limitée des enfants de 3 mois à 6 ans. Au-delà de la fonction de garde de l'enfant, il y a celle d'éveil et d'éducation de l'enfant. Les enfants d'âge préscolaire (3 à 5 ans) reçoivent dans cette structure un encadrement spécifique pour être pris en compte dans les annuaires statistiques du préscolaire.

L'approche multi-âges

C'est une combinaison de démarches pédagogiques utilisée dans l'enseignement/apprentissage des enfants d'âges variables, de différents niveaux de développement, de bagages culturels, de personnalités et d'intérêts en vue de permettre aux enfants de faire plusieurs apprentissages et d'établir ainsi des liens avec leurs camarades et le personnel éducatif.

Structures multi-accueils

Ce sont des structures éducatives et de garde d'enfants, qui accueillent dans une même salle deux ou trois groupes d'âge en vue de leur offrir un enseignement/apprentissage. Ainsi les Espaces multi-accueils, les Bisongo à une ou deux salles, les CEEP à deux salles et les autres formules d'accueil multigrade sont des structures multi-accueils.

Groupe de vie

C'est un ensemble ou un regroupement d'enfants appartenant à un espace éducatif et à une tranche d'âge donnée. Ils sont destinés à recevoir le même type d'enseignement/apprentissage en tenant compte de leur besoins, intérêts, rythme et de leurs possibilités. Cet enseignement/apprentissage vise le développement socioaffectif, psychomoteur et cognitif des enfants. Dans le cadre de ce document (référentiel), on distingue deux groupes de vie (GV) au niveau de l'entité prime enfance et deux groupes de vie au niveau de l'entité préscolaire.

¹⁰ Lexique des concepts usuels du secteur de l'action sociale, 2008

AVANT-PROPOS

Conscient de l'importance de l'éducation préscolaire pour le développement du jeune enfant, le Burkina Faso, s'est engagé à travers la Stratégie nationale de développement accéléré de l'éducation préscolaire (SNDAEP) à booster le taux de préscolarisation de 4% en 2017 à 15% d'ici à 2025. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce référentiel, le présent programme d'éducation multi-niveaux ambitionne de contribuer efficacement au développement de l'éducation de la petite enfance au Burkina Faso.

Il est destiné aux Centres d'Eveil et d'Education Préscolaire (CEEP) à deux salles de classe, aux structures préscolaires communautaires (Bisongo) et assimilés et aux espaces multi-accueil (EMA). L'élaboration de ce document a été possible, grâce à l'appui technique et financier de l'UNICEF. Aussi voudrais-je renouveler ma gratitude et celle du gouvernement du Burkina Faso à l'UNICEF pour ses multiples efforts dans la mise en œuvre de la politique de développement de la petite enfance au Burkina Faso. C'est également le lieu pour moi de traduire toutes mes félicitations aux professionnels de la petite enfance pour la qualité du présent document.

Le présent document se présente comme un outil consensuel, harmonisé et fédérateur dans le domaine de l'éducation de la petite enfance en vue d'une convergence des actions éducatives. Ainsi, il définit des contenus et donne des orientations pédagogiques aux acteurs de terrain afin de les outiller pour une meilleure animation des activités dans les structures préscolaires publiques, privées et communautaires.

La mise en œuvre de ce programme contribuera sans doute à l'amélioration de la qualité des apprentissages dans ces structures.

L'éducation des jeunes enfants étant un devoir collectif, c'est ensemble que nous parviendrons à offrir au Burkina Faso une éducation de la petite enfance performante, et de bonne qualité.

J'invite donc l'ensemble des acteurs à s'appropriier le présent référentiel pour relever leur niveau de performance pour une éducation de qualité au bonheur des enfants de notre pays.

Le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation
et de la Promotion des Langues nationales



Joseph André OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

INTRODUCTION

Le développement du jeune enfant (DJE) est une préoccupation majeure dans la quasi-totalité des pays en développement ces dernières années et ce, grâce aux résultats des études longitudinales faites dans les domaines de la biologie, de la psychologie et de l'économie. Réputés importants et indispensables pour l'atteinte du plein potentiel des jeunes enfants, les services de développement et de protection des jeunes enfants sont pourtant handicapés dans leur développement par le contexte social, culturel et économique de ces pays marqués par la pauvreté, l'analphabétisme, la persistance de certaines pratiques néfastes, etc.

Aussi, pour répondre efficacement à cette préoccupation, d'importantes réformes et innovations ont été mises en place. C'est ainsi que les garderies rurales, les garderies saisonnières, les haltes garderies, les crèches et les espaces d'entraide communautaires pour l'enfance (EECE) ont vu le jour.

Toutefois, les différents rapports d'évaluation indiquent que le niveau du développement et la protection de la petite enfance reste très en deçà des attentes et des indicateurs prescrits pour la pleine réalisation de l'ODD4 en 2030.

À travers les ODD, et plus spécifiquement la cible 4.2, la communauté internationale s'est engagée afin que d'ici à 2030, toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.

Dès lors, il s'est avéré nécessaire de repenser les paradigmes pour mettre en place des formules alternatives. Avec ces formules, des structures de prise en charge éducative plus légères, plus accessibles aux plans géographique et financier ayant un rapport coût/qualité plus appréciable vont voir le jour. Ces formules alternatives visent surtout à promouvoir la réalisation des centres d'éveil et d'éducation préscolaire à deux salles de classe et leur exploitation optimale, la création des espaces multi-accueil pour l'accueil permanent et ponctuel des enfants de trois (03) mois à six (06) ans et l'optimisation de l'exploitation des Bisongo dont certains sont à une, deux ou trois salles de classe.

L'opérationnalisation de ces réformes se heurte à l'absence d'un référentiel et d'orientations régissant le fonctionnement de ces structures. En effet, le manque de référentiel contraint certains éducateurs et autres acteurs sur le terrain à faire recours à des contenus d'enseignements disparates, souvent inappropriés. Ces professionnels s'adonnent souvent à des pratiques pédagogiques et administratives non recommandées pendant l'action éducative dans les structures d'éducation dédiées aux jeunes enfants.

C'est donc pour surmonter cette difficulté que les plus hautes autorités du ministère en charge de l'éducation préscolaire ont décidé d'élaborer un programme d'éducation et d'encadrement multi-niveaux applicable dans les Centres d'éveil et d'éducation préscolaire à deux salles de classe, les Bisongo, les espaces multi-accueil et les autres formules éducatives de prise en charge des jeunes enfants.

Ce programme a été conçu par des personnes de ressources, des inspecteurs d'éducation de la petite enfance ayant de très riches expériences et des éducateurs pratiquants dans les structures de la petite enfance avec l'appui technique d'un expert de l'UNICEF. Il se veut un référentiel applicable et accessible qui servira de boussole pour les éducateurs de la petite enfance, les moniteurs d'éducation de la petite enfance, les petites mamans et petits papas, les assistantes maternelles et toute personne intervenant dans le domaine de l'éducation de la petite enfance.

Le programme d'éducation et d'encadrement multi-niveaux applicable dans les Centres d'éveil et d'éducation préscolaires à deux salles de classe, des Bisongo et des espaces multi-accueil est structuré en trois (03) parties. La première partie traite des CEEP à deux salles de classe, la deuxième partie aborde le programme et les stratégies d'éducation dans les Bisongo à une, deux ou trois salles de classe et la troisième partie propose le programme, les stratégies et les contenus d'éducation dans les espaces multi-accueil et autres formules alternatives d'éducation de la petite enfance.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La situation de l'éducation préscolaire au Burkina Faso n'est pas reluisante. Selon les résultats du RESEN 2016, la part du budget de l'éducation allouée à l'éducation préscolaire est de l'ordre de 0,4 % alors que la norme internationale est d'au moins 4%. Aussi, le taux de préscolarisation en 2019-2020 est-il de 6,0% avec d'importantes disparités régionales. En effet, ces dernières années, on assiste à une série de fermeture des structures préscolaires communautaires, faisant passer le nombre total de Bisongo fonctionnels de 570 en 2016 à 367 en 2017. La majeure partie des Centres d'Eveil et d'Education préscolaire (CEEP) à deux salles de classe, construits pour améliorer l'accès restent toujours fermés. A titre d'illustration sur 170 CEEP à deux salles de classe construites, seulement 40 sont fonctionnels.

Par ailleurs, l'offre de services de soins et d'éducation aux jeunes enfants reste largement en deçà de la demande des parents à l'occasion des grands regroupements mais aussi dans certaines grandes places publiques et administratives.

Pourtant, la petite enfance est par excellence la période au cours de laquelle les différentes acquisitions sont aisées et leurs impacts plus grands et plus pérennes. Cette tranche de la vie est si précieuse pour les enfants que les professionnels en charge de cette question ont l'obligation d'avoir une planification d'intervention rigoureuse et riche sur la base d'un référentiel officiel commun et des orientations claires qui encadrent les pratiques pédagogiques et l'organisation administrative dans les différentes structures d'éducation préscolaire.

C'est donc pour répondre à cette exigence pédagogique que le Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENAPLN), à travers la Direction de l'Education Préscolaire a élaboré, grâce à l'appui technique et financier de l'Unicef le programme d'éducation multi-niveaux applicable dans les CEEP à deux salles de classe, les Bisongo, les Espaces multi accueil et les autres formules alternatives d'éducation des jeunes enfants. Il servira de référence pour tous les acteurs dans ces structures éducatives de la petite enfance.

II. OBJECTIFS

L'objectif général du programme d'éducation multi-niveaux est de contribuer à l'amélioration de l'offre et de la qualité de l'éducation de la petite enfance.

De manière spécifique, il s'agira de :

- décrire les stratégies d'éducation dans les structures d'éducation de la petite enfance ;
- dégager les contenus d'éducation dans les CEEP à deux salles de classe, des Bisongo et des EMA et des autres formules alternatives d'éducation de la petite enfance ;
- décliner les programmes des CEEP à deux salles de classe, des Bisongo et des EMA et des autres formules alternatives d'éducation de la petite enfance;
- formuler des directives pédagogiques et administratives à l'endroit des professionnels des CEEP à deux salles de classe, des Bisongo, des EMA et des autres formules alternatives d'éducation de la petite enfance.

III. APPROCHES TRANSVERSALES ET LEURS CONTRIBUTIONS DANS LA GESTION DES STRUCTURES MULTI-ACCUEIL

3.1 Les approches pédagogiques

Les approches pédagogiques se basent sur les modèles théoriques de l'apprentissage. Les modèles d'enseignement/apprentissage ont conduit à l'adoption de certaines approches pédagogiques dans le cadre des activités d'enseignement/apprentissage.

❖ L'approche multi-âges

L'approche multi-âges favorise le développement général du tout petit, car la présence dans un même lieu d'enfants de divers âges multiplie les occasions d'apprentissage. Ce type de regroupement peut également avoir un effet positif sur le comportement d'un enfant.

📖 Les principaux avantages de l'approche multi-âges

L'approche multi-âges permet aux enfants de faire plusieurs apprentissages et d'établir ainsi des liens forts avec leurs camarades et le personnel éducatif. Parmi les avantages de cette approche, on peut retenir :

- **L'imitation : les plus jeunes observent les plus grands et sont portés à les imiter.** Ils peuvent par exemple faire des efforts pour demeurer assis et concentrés comme les grands pendant un moment d'apprentissage. Les tout-petits peuvent aussi se mettre plus facilement à aider à ranger le matériel en voyant faire les plus grands.
- **Le développement des habiletés sociales :** grâce à leurs interactions, petits et grands développent leurs habiletés sociales (ex. : ils apprennent à s'affirmer, à prendre soin des autres, à partager, etc.).

- **L'amélioration de la communication** : *la présence d'enfants plus âgés amène les plus petits à améliorer leur façon de parler afin de pouvoir mieux communiquer avec eux.*
- **L'apprentissage par les pairs** : *les plus grands apprennent à expliquer des choses ou des jeux aux plus petits. C'est une source de fierté pour eux de partager ce qu'ils savent. Les grands renforcent ainsi leurs apprentissages en les expliquant : « Tu vois, ce bol a la même utilité que l'assiette parce que... »*
- **L'émulation** : *les plus grands peuvent servir de modèles pour la gestion des émotions. Comme ils comprennent et gèrent un peu mieux leurs émotions, ils peuvent montrer l'exemple aux petits en utilisant des stratégies d'autocontrôle. Par exemple, nommer sa colère en disant à un ami qu'il est fâché ou aller s'asseoir dans un coin calme au lieu de crier lorsqu'il vit une frustration.*
- **Le développement de la confiance** : *les plus grands gagnent de la confiance en servant de modèles aux plus petits. Cela les encourage à faire différentes tâches et à prendre des responsabilités en plus de les rendre plus autonomes.*
- **La perception des besoins des autres** : *Au contact des plus jeunes, les enfants plus âgés apprennent à mieux percevoir les besoins des autres et à y être plus sensibles. Ils peuvent ensuite en venir à offrir leur aide spontanément.*
- **L'estime de soi** : *Il y a moins de situations propices à la comparaison, car le multi âge met en interaction des enfants qui ont des niveaux de développement différents. Cette absence de comparaison permet aux enfants de reconnaître leurs forces et leurs limites et d'avoir une vision réaliste d'eux-mêmes. Cela contribue à construire leur estime de soi.*
- **Consolidation des relations sociales** : *les enfants établissent des relations à plus long terme, car ils ne changent pas de groupe ni d'éducateur à la fin de l'année. Cette stabilité leur permet de construire des liens solides avec leur éducateur et leurs amis.*
- **L'établissement d'une bonne collaboration entre l'éducateur et l'enfant** : *Le sentiment de confiance avec l'éducateur est habituellement fort, car il connaît très bien les enfants et leurs parents. Tout cela contribue à mettre en place une bonne collaboration entre adultes pour le bien de l'enfant.*
- **L'inclusion** : *le multi âge peut être un atout pour un enfant aux besoins particuliers (ex. : déficience physique, trisomie 21, paralysie cérébrale). Il peut s'amuser avec des enfants plus jeunes ayant les mêmes capacités et champs d'intérêt que lui. Il peut aussi se faire ami avec des plus grands qui aiment prendre soin de lui.*

Les défis liés à l'approche multi-âges

L'approche multi-âge peut cependant comporter certains défis auxquels les éducateurs doivent être attentifs afin de favoriser des relations harmonieuses entre les enfants.

Quelques exemples de défis à relever :

- **Les plus grands enfants cherchent parfois à contrôler les plus petits** ou à tout décider à leur place.
- **Les plus grands peuvent devenir intolérants à l'égard des plus petits** qui veulent s'intégrer à leurs jeux, mais qui ne savent pas encore bien respecter les règles.
- **Les éducateurs insistent parfois trop pour que les plus grands aident les plus petits dans diverses tâches.** Cela amène parfois les plus grands à prendre des responsabilités pour lesquelles ils ne sont pas prêts.
- **Les sorties et activités à l'extérieur (classe promenade, excursion...) peuvent être plus difficiles** parce que les enfants n'ont pas le même niveau d'autonomie (exemple : marche, apprentissage de la propreté).
- **Le moment de la sieste peut être plus difficile** en raison des besoins de sommeil différents des enfants selon leur âge. Il faut alors penser à un espace de jeu calme pour les plus grands à leur réveil.
- **Les activités offrant de réels défis pour les grands sont plus difficiles à organiser pour des raisons de sécurité.** Par exemple, offrir aux grands des jeux d'assemblage avec de petites pièces devient parfois difficile lorsque de plus petits enfants sont autour et risquent de les mettre dans leur bouche et de les avaler. Des activités peuvent donc être limitées même si les plus grands enfants sont pleinement capables de les faire.

Comment surmonter les défis liés à l'approche multi-âges

L'éducateur doit adopter certaines pratiques pour favoriser le développement de tous les enfants d'un groupe multi-âges dans les CEEP à deux salles de classe, les Bisongo, les espaces multi accueil et autres formules d'éducation.

Par exemple, il peut prévoir des moments de jeux plus complexes pour les enfants de la grande section et proposer d'autres activités aux enfants de la moyenne section durant ces périodes. Il peut également former des groupes de deux enfants (grand et petit) pour favoriser la collaboration entre eux.

Par ailleurs, les activités d'imitation ou les mimes (exemple : jouer à faire le marché) sont particulièrement appropriées pour les groupes multi-âges. Ce type d'activité peut être réalisé de diverses manières, selon les habiletés de chacun. Par contre, les activités qui ont un but précis (ex. : faire un bricolage en plusieurs petites étapes) conviennent moins, car elles sont souvent soit trop faciles ou trop difficiles pour les enfants, suivant leur âge.

En somme, l'éducateur doit avoir une bonne connaissance du développement des enfants. Etant donné que les besoins d'un jeune enfant de 18 mois sont bien différents de ceux d'un enfant de 4 ans. Il doit adapter ses interventions en fonction des capacités de chaque enfant du groupe pour tenir compte de leur rythme.

❖ La pédagogie par objectifs

Au préscolaire, plusieurs approches pédagogiques ont droit de cité, mais la pédagogie par objectifs (PPO) ou encore approche par objectifs, issue du modèle behavioriste, est

considéré comme un acteur principal du processus d'enseignement/apprentissage afin de lui permettre de développer des capacités et des compétences pour faire face aux réalités de la vie pratique.

❖ **La pédagogie de grands groupes**

La pédagogie de grands groupes rassemble les méthodes et pratiques d'enseignement/apprentissage et toutes les qualités requises pour l'acquisition du savoir, du savoir-faire et du savoir-être par les apprenants dans une classe à large effectif. Elle permet de faire participer les apprenants, à travers des exercices de groupe, des activités. Elle permet aussi aux apprenants de s'impliquer dans le choix de la méthodologie adoptée ou du sujet traité. L'apprenant y est alors acteur et moteur de son apprentissage.

Les méthodes pédagogiques

Par méthode pédagogique, on entend la voie à suivre, la manière de s'y prendre pour instruire les enfants dans les conditions les meilleures et les plus efficaces. Pour obtenir de bons résultats, il faut s'appuyer sur une bonne méthode.

La méthode des centres d'intérêt

La méthode des centres d'intérêt est utilisée au préscolaire car les programmes à ce niveau sont flexibles.

Elle consiste à regrouper plusieurs activités autour d'un thème unique, qui devient ainsi le centre des divers apprentissages de la journée, de la semaine, du mois, etc. Elle permet une gradation des centres d'intérêt, rendant possible des apprentissages moins dispersés, plus continus et formateurs pour l'enfant.

Le centre d'intérêt introduit une unité, un lien entre les différentes activités ; il permet de mieux fixer l'attention de l'enfant. Il crée des associations d'idées et fixe plus profondément le souvenir.

La méthodologie du projet pédagogique au préscolaire tire ses fondements de cette méthode.

Les méthodes intuitives ou objectives

L'intuition est la connaissance immédiate de la vérité sans l'aide du raisonnement. En pédagogie, la méthode dite intuitive consiste à montrer à l'enfant les choses elles-mêmes ou leur représentation, à lui apprendre à observer, manipuler, écouter, goûter, flairer pour qu'il en tire des conclusions.

La méthode intuitive consiste encore à se servir des connaissances déjà acquises par l'enfant pour lui faire découvrir, par des questions judicieuses, ce qu'il ignore ou ne connaît qu'imparfaitement. Au lieu de rester un auditeur passif qui écoute un exposé, l'enfant prend effectivement part à l'activité.

La méthode transmissive interrogative

la principale. Elle présente une organisation scientifique et rationnelle de l'éducation qui s'articule autour de la formulation des objectifs pédagogiques.

Les objectifs pédagogiques sont donc des outils de travail qui orientent les activités d'enseignement/apprentissage, en plus de permettre de vérifier les résultats et les effets obtenus.

❖ **L'apprentissage par le jeu**

Cette approche tire ses origines du modèle socioconstructiviste des apprentissages. Elle utilise le jeu comme outil pédagogique. Ce qui signifie que le jeu doit être mis en œuvre dans une situation d'apprentissage par l'aménagement des aires de jeu et par la stimulation des enfants à participer activement aux jeux dans un climat « permissif ». C'est une approche qui se veut essentiellement non directive. Elle se fonde sur le principe, selon lequel, « ce que l'enfant apprend en jouant n'est pas moins important que ce que l'adulte apprend en travaillant ». Le mode d'organisation des activités au préscolaire est fondé en partie sur cette approche.

❖ **L'enseignement coopératif**

L'enseignement coopératif répond aux besoins variés des enfants et favorise l'interdépendance, la collaboration et le respect des différences. C'est une approche qui se préoccupe de trouver, de développer et de mettre en valeur les talents et la richesse de la diversité. Il permet aux enfants de participer, de contribuer, de faire des apprentissages pédagogiques et d'acquérir des habiletés sociales qui leur seront indispensables dans la société dans laquelle ils évoluent.

❖ **L'enseignement différencié**

L'enseignement différencié ou la pédagogie différenciée postule que dans une classe, un éducateur doit enseigner à des apprenants ayant des capacités et des modes d'apprentissage très différents par des pratiques adaptant à chaque enfant les programmes d'études, l'enseignement et le milieu scolaire. Différencier l'enseignement, c'est l'organiser en tenant compte des différences entre les enfants ; c'est organiser une éducation centrée sur l'enfant, les besoins de l'enfant, sur ses forces et sur ses capacités.

❖ **L'approche par les compétences**

L'approche par les compétences (APC) est une manière d'organiser l'enseignement/apprentissage de telle sorte que les apprenants aient la possibilité de mobiliser un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre de façon efficace et spontanée des situations-problèmes de la vie quotidienne. L'APC se présente sous plusieurs versions : l'entrée par les compétences, l'entrée par les situations, etc.

❖ **L'approche pédagogique intégratrice**

L'approche pédagogique intégratrice (API) est une approche éclectique conçue au Burkina Faso. Elle s'appuie sur deux axes fondamentaux des nouveaux courants contemporains en matière de sciences de l'éducation : le socioconstructivisme et le paradigme de l'apprentissage. L'API recommande vivement que l'apprenant soit

Méthode active qui s'appuie sur une démarche inductive. Elle consiste en ce que la matière à apprendre n'est pas présentée à l'élève dans sa forme finale ou comme produit-fini, mais sous une forme telle que l'apprenant doit la réorganiser ou la transformer avant de l'incorporer à sa structure cognitive, son répertoire personnel de connaissances.

L'apprentissage à partir de cas concret :

Méthode active sur des cas qui consiste en une analyse d'une situation complexe s'appuyant sur un cas réel. Après analyse de la situation, l'apprenant entreprend des actions pour résoudre le problème.

L'apprentissage coopératif/collaboratif :

Méthode active induisant une stratégie qui préconise l'apprentissage et la résolution de problèmes en petits groupes. C'est une façon d'organiser et de planifier les contenus d'apprentissage en se basant sur certains principes comme l'interdépendance positive, l'interaction positive, la redevabilité ou la responsabilité individuelle, l'apprentissage d'habiletés sociales, l'analyse du processus. Ainsi, l'enseignant oriente et appuie les apprenants vers un apprentissage efficace et autonome.

L'éducateur procède par questions-réponses. Il pose des questions, laisse réfléchir les enfants puis récolte leurs réponses et les valide. La méthode transmissive interrogative améliore la participation des enfants, permet à l'éducateur de corriger l'expression de ces derniers, les aide à s'exprimer, à parler en public, etc.

La méthode transmissive démonstrative

L'éducateur exécute lui-même en tout ou en partie la tâche puis demande aux enfants d'en faire autant en imitant ce qu'ils ont observé. Cette méthode procède par la démonstration. Elle est souvent utilisée au préscolaire dans les activités motrices, les activités artistiques et les activités de vie pratique. La qualité de la méthode dépend beaucoup de la qualité de la démonstration.

Les méthodes actives

Par méthode active, on entend une méthode d'éducation basée sur la confiance et la liberté, deux facteurs qui incitent l'enfant à s'exprimer spontanément, à formuler ses observations, à donner ses impressions, à poser librement des questions.

Elle vise à faire agir l'enfant de telle sorte qu'il devienne « l'artisan de ses propres apprentissages », pour qu'il découvre par lui-même les faits et les phénomènes, au lieu qu'on lui impose une relation ou une description sans âme. La tâche de l'éducateur est celle d'un guide : il s'abstient de trop frayer la voie, stimule les énergies et encourage les efforts. Il peut suggérer parfois une solution mais ne la donne pas toute faite. Aussi l'éducateur doit-il s'efforcer de susciter la participation en greffant une activité sur les événements connus des enfants, sur les faits de leur vie familiale, sur leurs acquisitions antérieures, etc.

Les méthodes actives ne consistent pas en une liberté sans contrôle laissée à l'enfant. Leur emploi suppose de la part de l'éducateur une compétence professionnelle et de l'autorité.

L'apprentissage par le projet (pédagogie par projet) :

Méthode active permettant de générer des apprentissages à travers la réalisation d'une production concrète. Cette méthode peut être individuelle ou collective.

L'apprentissage par résolution de problèmes :

Méthode active qui permet aux apprenants de travailler en groupes afin de résoudre un problème posé par l'enseignant, sans aucune formation particulière, de façon à faire des apprentissages de contenu et de savoir-faire et à découvrir des notions nouvelles de façon active. Le groupe d'apprenants doit expliquer les phénomènes sous-jacents au problème et tenter de le résoudre dans un processus non linéaire. L'enseignant a un rôle de facilitateur.

L'apprentissage par la découverte :

PREMIERE PARTIE :
PRESENTATION, ORGANISATION,
FONCTIONNEMENT DU CEEP



1- Présentation du CEEP

Le CEEP est une structure d'éducation préscolaire formelle qui a pour mission d'assurer l'éveil, l'éducation, la socialisation, l'autonomie et la protection des enfants âgés de trois (03) à cinq (05) ans. L'appellation CEEP est suivie du terme « public » ou « privé », selon le statut du promoteur.

Le CEEP est soumis au programme national d'éducation préscolaire, ainsi qu'au calendrier scolaire arrêté par le ministre en charge de l'éducation nationale.

Le CEEP poursuit les objectifs suivants:

- développer les potentialités affectives, artistiques, intellectuelles et physiques de l'enfant ;
- préparer l'enfant pour l'enseignement primaire ;
- augmenter les chances de succès scolaire de l'enfant ;
- initier l'enfant aux notions élémentaires d'hygiène, de sécurité et de citoyenneté ;
- contribuer à la socialisation de l'enfant ;
- protéger l'enfant contre les dangers de la maison et de la rue ;
- décharger les mères de la garde des jeunes enfants afin qu'elles participent plus activement aux activités professionnelles et socio-économiques ;
- décharger les filles de la garde des jeunes enfants pour leur scolarisation.

2- Organisation du CEEP

2.1 Organisation administrative

Dans un CEEP, il existe le personnel éducatif et le personnel d'appui.

La direction du CEEP est assurée par un professionnel ayant au moins le diplôme d'Etat d'éducateur de la petite enfance ou tout autre diplôme reconnu équivalent.

Un comité de gestion (COGES) est mis en place pour participer à la gestion de la structure.

2.2 Organisation pédagogique

Le CEEP est organisé en trois sections : la petite, la moyenne et la grande.

- la petite section regroupe les enfants de 3 - 4 ans ;
- la moyenne section regroupe les enfants de 4 - 5 ans ;
- la grande section regroupe les enfants de 5 - 6 ans.

Chaque section est dirigée par un éducateur de la petite enfance qui en est le titulaire. Il peut être suppléé par un éducateur de la petite enfance ou un moniteur d'éducation de jeunes enfants.

Le CEEP est soumis au programme national d'éducation préscolaire. Les activités pédagogiques menées sont :

- les activités langagières ;
- les activités de logique ;
- les activités motrices ;
- les activités de créativité ;
- les jeux
- etc.

L'éducation préscolaire utilise les méthodes actives où l'enfant est au centre de tous les apprentissages. De ce fait, la tâche de l'éducateur consiste à impliquer les enfants dans toutes les situations de sorte à acquérir sa pleine participation dans le processus d'apprentissage.

3- Fonctionnement du CEEP

Chaque CEEP est administré par un comité de gestion dont les attributions, la composition et le fonctionnement sont définis par arrêté n°2018-316 /MENA/SG portant réglementation du fonctionnement des structures d'éducation préscolaire du Burkina Faso.

Les ressources des structures publiques d'éducation de la petite enfance proviennent essentiellement des contributions des parents ou des tuteurs, des subventions de l'Etat et/ou des collectivités territoriales, des dons et legs.

Les CEEP publics sont soumis au suivi /supervision, contrôle des services techniques compétents du Ministère en charge de l'éducation nationale.

Le personnel pédagogique des CEEP participe aux conseils pédagogiques, aux animations pédagogiques et aux conférences pédagogiques.

Chaque CEEP peut mettre en place des associations des parents d'enfants et des mères éducatrices qui contribuent à sa gestion et à son animation.

Aussi, les éléments suivants sont à prendre en compte dans le fonctionnement : les inscriptions, le règlement intérieur, la permanence et l'emploi du temps.

- Les inscriptions

Le nombre d'enfants inscrits ou à inscrire doit tenir compte de la capacité d'accueil des salles de la structure. Elles débutent généralement avant le 1^{er} octobre de l'année en cours.

A l'inscription, les parents doivent fournir pour leurs enfants, un extrait d'acte de naissance et un carnet de santé.

Une fiche de renseignement est remplie avec l'adresse des parents, leur fonction et les renseignements généraux sur les enfants.

Une partie ou l'intégralité des frais de scolarité est versée à l'inscription, de même que les frais de fournitures.

- Le règlement intérieur

L'arrêté n°2018-333 /MENA/SG portant adoption du règlement intérieur des structures d'éducation préscolaire du Burkina Faso comprend un ensemble de dispositions permettant aux usagers des structures d'éducation de jeunes enfants de mener à bien leur travail.

- La permanence

C'est une organisation interne du personnel éducatif du CEEP qui consiste à responsabiliser une ou des personnes par jour ouvré pour la surveillance des enfants à l'accueil et à la sortie. Elle commence à partir de 6 H 45 mn et se poursuit jusqu'au départ du dernier enfant.

- L'emploi du temps ou le planning journalier

L'emploi du temps oriente l'éducateur sur les activités du jour. Selon le programme national d'éducation préscolaire les activités se déroulent dans la matinée et la soirée. L'emploi du temps intègre les grands moments qui sont l'accueil, le passage aux toilettes, le goûter, la récréation et la sortie.

- Le personnel

Le CEEP est animé par un personnel éducatif assisté d'un personnel d'appui. Le personnel éducatif est composé d'éducatrices de la petite enfance et de moniteurs d'éducation de jeunes enfants.

Le personnel de d'appui est composé du gardien qui veille à la sécurité des locaux, de la cuisinière qui assure le goûter des enfants et de l'aide-ménagère qui s'occupe de la propreté des locaux.

4- Gestion des CEEP à deux salles de classe

4.1- Contexte de l'ouverture des CEEP à deux salles de classe

- **Volonté affichée de l'État** de développer l'éducation préscolaire à travers l'accroissement des capacités d'accueil au préscolaire (PNDES I et II, l'enquête parlementaire, etc.)

- **Vision du PDSEB**

Dans l'optique de libérer la femme et la jeune fille de la garde des « petits » et permettre aux enfants de bénéficier de meilleures conditions de développement, le PDSEB ambitionnait de passer de 3% de taux d'accès au préscolaire en 2010 à 25% au moins en 2021 avec un taux intermédiaire de 11,5% en 2015. Cette ambition repose sur une innovation majeure qui sera introduite à savoir : la priorité accordée au développement des structures communautaires d'encadrement de la petite enfance et la réalisation

d'une ou deux salles de classe pour accueillir les 4-5 ans au sein respectivement de toutes les écoles primaires de trois ou six salles de classe.

- **Opérationnalisation de la SNDAEP**

Dans le plan d'action triennal 2021-2023 de la SNDAEP, il est prévu l'accroissement de l'offre d'éducation préscolaire à travers notamment l'accroissement des capacités d'accueil. Ainsi, le nombre de CEEP publics passera de 170 en 2019 à 520 en 2025. Cela se passera entre autres par la construction et l'équipement de 250 CEEP à deux (02) salles annexés ou non aux écoles primaires en milieu rural et semi urbain. Des latrines et une clôture (en matériaux définitifs ou en grillage pour sauvegarder les installations ludiques des enfants) seront également construites. Ces CEEP à deux salles de classe seront normalisés progressivement soit par l'Etat, les collectivités territoriales ou les communautés en fonction des effectifs des enfants inscrits.

- **Difficultés rencontrées**

De nos jours, on assiste à la construction de CEEP à deux (02) salles de classe. Les praticiens se trouvent alors confrontés à des exigences pédagogiques en rapport avec la gestion d'enfants d'âges, de niveaux et de besoins différents dans une même salle. Dans ces conditions, l'on s'est aperçu de la réticence de certains professionnels de l'éducation préscolaire à ouvrir ces structures au regard des difficultés liées à la gestion de trois tranches d'âge dans deux salles de classe. Pour ceux qui acceptent ouvrir, l'initiative est laissée à chacun d'opérer des regroupements. Ainsi, il est constaté le regroupement de la petite et la moyenne section ou de la moyenne et la grande section.

4.2- Du regroupement des enfants dans les deux salles

Dans les CEEP à deux (02) salles de classe, la répartition des enfants est la suivante : la petite section dans une salle puis la moyenne et la grande section dans l'autre salle. Deux possibilités peuvent se présenter dans la salle qui regroupe les enfants de 4 ans et de 5 ans :

Première possibilité : un seul éducateur dans la salle

- **Pour une activité commune aux deux sections**

Les enfants sont disposés de telle sorte que les petits soient devant et les grands, derrière ou le groupe de 4 ans à gauche et le groupe de 5 ans à droite.

Au contrôle, l'éducateur veillera à faire passer les enfants de 4 ans pendant que ceux de 5 ans sont occupés par des jeux.

Cependant, l'évaluation des enfants peut se faire au même moment.

- **Pour des activités menées séparément**

Pendant que le premier groupe suit une activité, le deuxième groupe pourrait être occupé par un jeu (construction, classement...) et vice versa.

Deuxième possibilité : deux éducateurs dans la salle

- **Pour la même activité :**

Tous les enfants sont assis sur des nattes de telle sorte que les petits (de taille) soient devant et les grands, derrière ou encore les enfants de 4 ans sont à gauche pendant que ceux de 5 ans sont à droite.

➤ Pour des activités séparées :

Le premier groupe occupe la classe avec un éducateur pour l'activité du jour pendant que le deuxième groupe est hors de la salle (sous un hangar), avec le deuxième éducateur, pour une autre activité (animation, jeux, créativité, activité de consolidation, (etc.)

4.3- De la conduite des activités pédagogiques

Dans une salle regroupant les enfants de deux tranches d'âge, il y a des activités que l'éducateur peut mener sans tenir compte de la disparité des âges, mais il y a aussi celles qui nécessitent la prise en compte de ces différences.

Pour les activités à mener ensemble on peut citer :

- **Langues et communication** (Activités d'expression gestuelle : Mimes et mimiques, Marionnette et marottes, Jeux dramatiques) ;
- **Mathématiques sciences et technologie** (Activité perceptivo-sensorielle) ;
- **Sciences humaines et sociales** (AVP) ;
- **EPS art culture et production** (Psychomotricité et éducation motrice, Jeux extérieurs et intérieurs, éducation musicale, chant, activités artistiques culturelles et créativité, activités de production).

En ce qui concerne les autres activités (éveil mathématique, prélecture, la littérature enfantine, les activités langagières) la considération de la spécificité des âges doit être de mise au regard des besoins particuliers qu'exige chaque tranche d'âge. Pour ce faire, l'éducateur veillera à ce que pour certaines activités les enfants exécutent une partie ensemble et terminent la phase proposée en utilisant les manuels de la moyenne section pour les enfants de quatre (04) ans et ceux de la grande section pour les enfants de cinq (05) ans. Pour d'autres activités, il les mènera séparément : celles dédiées à la moyenne section avec les enfants de quatre (04) ans et celles dédiées à la grande section avec les enfants de cinq (05) ans. Il n'occultera non plus l'usage des méthodes, des techniques et des procédés qu'exige chaque groupe d'âge.

Si dans la salle regroupant les deux tranches d'âge, il y a deux éducateurs, l'on peut procéder à la répartition des enfants en deux grands groupes avec deux (02) ateliers dirigés et chaque éducateur s'occupera d'un groupe. Par exemple les enfants de quatre (04) ans constitueront un groupe avec pour noms affectifs les fruits et les enfants de cinq (05) ans se retrouveront dans l'autre groupe avec pour noms affectifs les animaux.

Au cas où il n'y a qu'un seul éducateur, la répartition de la salle en deux grands groupes peut être maintenu mais il veillera à s'occuper premièrement du groupe constitué par les plus jeunes et terminera avec les plus âgés. Pendant qu'il continue l'activité avec un groupe l'autre groupe est occupé par des jeux libres.

4.4- Du contenu du programme d'éducation dans les CEEP à deux salles de classe

NB : Se référer aux curricula de l'éducation préscolaire des sections pour ce qui concerne les contenus des programmes d'éducation.

Dans les CEEP à deux sections, les programmes d'éducation ont les mêmes contenus que ceux des CEEP à trois sections. C'est seulement dans la conduite des activités que des précautions doivent être prises. En pratique, l'éducateur mènera une grande partie des activités avec l'ensemble des enfants dans un seul regroupement. Cependant, il y a certaines qui nécessitent qu'au cours de leur conduite, les enfants exécutent les premières phases ensemble et terminent la phase proposée séparément et d'autres qui exigent une conduite entièrement séparé pour prendre en compte les spécificités des groupes d'âge.

L'éducateur veillera à afficher les programmes de la moyenne et la grande section dans la salle. Il pourra disposer de deux cahiers de préparation : un pour la moyenne section et l'autre pour la grande section.

Il est aussi possible de disposer d'un seul cahier de préparation. Pour cette option, l'éducation doit préciser la ou les section (s) concernée (s) par activité.

Pour les activités qui peuvent être menées ensemble (Activités d'expression gestuelle : Mimes et mimiques, Marionnette et marottes, Jeux dramatiques, Activité Perceptivo-Sensorielle (APS) ; Activité de Vie Pratique (AVP) ; Psychomotricité et éducation motrice, Jeux extérieurs et intérieurs, éducation musicale, chant, activités artistiques culturelles et créativité, activités de production) ; il les mènera avec tous les enfants du début jusqu'à la fin de l'année en tenant compte d'une planification annuelle.

En ce qui concerne les activités qui débutent avec le grand groupe et se terminent séparément au regard du fait que les consignes diffèrent au niveau de la phase de contrôle, l'éducateur utilisera les manuels de la moyenne section pour les enfants de 4 ans et ceux de la grande section pour les enfants de 5 ans. A titre d'exemple on peut citer les notions abordées en éveil mathématiques comme les nombres ; et pour la prélecture les chiffres, les couleurs et les formes.

Pour les activités qui nécessitent d'être menées séparément compte tenu de leur spécificité par rapport aux âges des enfants, pendant que l'éducateur mène les activités avec un groupe d'âge, l'autre groupe est occupé par des activités distractives avec des consignes claires (jeux, dessins...). Exemple, pendant que l'éducateur mène une activité portant sur un nombre (douze) qui n'est étudié qu'en grande section, les enfants de la moyenne section sont occupés par un jeu.

DEUXIEME PARTIE : PROGRAMME
D'EDUCATION DANS LES BISONGO

1. Philosophie et objectifs du Bisongo

1.1- La philosophie du Bisongo

L'expérience du Bisongo s'inscrit dans le cadre global du développement de l'éducation de base. Elle met surtout l'accent sur l'éducation des filles en milieu rural et vient combler ainsi le problème de garde des enfants de 3 à 5 ans.

Le Bisongo est conçu pour répondre aux besoins de prise en charge intégrée du jeune enfant. C'est une structure préscolaire communautaire, basée sur une offre intégrée de services, financièrement et culturellement accessible aux communautés villageoises.

1.2- Les objectifs du Bisongo

Tout comme les autres structures de l'encadrement de la petite enfance, le Bisongo vise entre autres objectifs :

- assurer à l'enfant une éducation préscolaire favorisant le développement psycho moteur, socio affectif et cognitif ;
- sensibiliser l'enfant à la culture et coutume de son milieu ;
- initier l'enfant aux exigences de la vie scolaire ;
- favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant en complétant ou en prolongeant le mode d'éducation familiale ;
- libérer les mères pour leur permettre de vaquer à leurs activités génératrices de revenu,
- libérer les jeunes filles de la garde de leurs petits frères ou petites sœurs pour qu'elles puissent aller à l'école ;
- préparer l'enfant à aborder le cycle primaire.

2. Organisation du Bisongo

2.1- Organisation matérielle du Bisongo

➤ L'organisation matérielle de la cour du Bisongo

L'organisation matérielle se définit comme étant l'aménagement de la cour du Bisongo.

La cour permet à l'enfant de :

- créer, se mouvoir (marcher, grimper, se balancer, courir, sauter, ...) ;
- se sécuriser, s'exprimer, communiquer, donner et recevoir ;
- observer, créer, découvrir, inventer, imiter, manipuler, explorer, etc...

La cour doit être grande, clôturée, toujours propre avec du sable et des jeux extérieurs tels que : les tunnels, toboggans, tourniquets, patte à éléphant, balançoires, case à écureuils, etc.

En plus de ces installations, on peut mettre les coins vivant où les enfants peuvent faire l'élevage ou le jardinage.

➤ Organisation matérielle de la classe

La salle de classe a un double rôle dans la vie des enfants. Tenant compte des différentes situations éducatives des activités, la classe est d'abord le lieu de

déroulement des activités et ensuite un lieu de référence du groupe ; ce qui demande des possibilités importantes d'affichage et d'exposition d'objets afin que chaque enfant puisse personnaliser sa classe.

En plus de cela, la classe doit comporter des coins et des ateliers.

a) Les coins

Ce sont des espaces aménagés dans la classe, qui tiennent compte de l'âge et des besoins des enfants. Ils sont équipés de jeux spécifiques à chaque type de coin. Les enfants jouent librement dans des coins où ils sont orientés après une activité demandant un effort intellectuel intense. C'est donc un lieu de détente, de distraction et de repos.

Les coins permettent aussi aux enfants de se socialiser. La petite maman/ petit papa, seul ou avec les enfants aménagent les coins.

Leur installation doit tenir compte du cadre familial de l'enfant et doit être une reproduction de ce milieu parce que l'enfant imite l'adulte qu'il côtoie.

Exemple : Le coin cuisine peut varier selon le milieu culturel de l'enfant (canaris + fourneau chez les peuples du sud-ouest ; calebasse + foyer de pierres chez les peuls).

Les coins pourraient simplement être séparés ou cloisonnés.

Il y a des coins permanents et des coins occasionnels :

▪ **Les coins permanents**

Ce sont des coins qu'on installe dans la classe pour toute l'année.

Exemple : coin cuisine, coin poupées, coin bibliothèque.

▪ **Les coins occasionnels**

Un coin occasionnel vient pour un temps donné et disparaît après. Les coins sont liés à un sous-thème ou à un centre d'intérêt. Par exemple on installera un coin garage lorsqu'on abordera les moyens de transport. Parmi les coins occasionnels, on peut citer le coin jardin, le coin menuiserie et construction, le coin déguisement, le coin boutique, le coin élevage, le coin jeux éducatifs.

b) Les ateliers

L'atelier est un lieu où travaillent les ouvriers. Au Bisongo, nous pouvons le définir comme un lieu où l'éducateur organise des activités éducatives qui demandent un effort intellectuel à l'enfant dans la formation gestuelle, la production ou la création d'un objet.

Les ateliers peuvent être fixes, mobiles, permanents ou provisoires selon l'évolution des enfants en fonction de leur âge, de leurs besoins.

Exemple : L'atelier graphisme est fixe ; l'atelier de modelage est mobile.

2.2- Le personnel éducatif du Bisongo

Le Bisongo est une structure préscolaire à base communautaire. Le personnel éducatif qui y officie est constitué des Petites mamans (PM) et Petits papas (PP), qui sont des volontaires recrutés dans la communauté par le COGES et qui bénéficient d'une formation initiale d'au moins trois (03) semaines dispensée par les professionnels de l'éducation préscolaire. Le bon fonctionnement du Bisongo commande que les petites

mamans et petits papas jouent pleinement leurs rôles de concert avec les autres acteurs pour la pérennisation des activités.

➤ **Rôles et attitudes des petites mamans et petits papas**

Rôles et attitudes vis-à-vis des enfants :	Rôles et attitudes vis-à-vis des parents :
<ul style="list-style-type: none"> • garder l'enfant ; • assurer des soins à l'enfant (assurer l'hygiène, la protection, etc.) ; • surveiller l'enfant ; • assurer la sécurité de l'enfant ; • valoriser l'enfant ; • motiver l'enfant ; • égayer l'enfant ; • servir de modèle ; • seconder les parents dans le rôle d'éducation ; • jouer le rôle de mère et d'éducatrice ; • assurer à l'enfant les activités d'éveil et d'éducation. 	<ul style="list-style-type: none"> • sensibiliser les parents pour l'inscription des enfants au Bisongo ; • sensibiliser les parents sur l'hygiène et la nutrition ; • sensibiliser les parents sur les horaires ; • respecter les parents ; • sensibiliser les parents à tenir compte de l'opinion de l'enfant ; • respecter la vie privée des parents ; • avertir les parents en cas de problème ; • informer les parents sur l'évolution de leur enfant ; • collaborer avec les parents pour la bonne marche du Bisongo.

Par ailleurs, les petits papas et petites mamans doivent avoir une bonne collaboration avec le COGES, l'AME, les superviseurs Bisongo, les enseignants de l'école primaire et les autres intervenants du Bisongo.

➤ **Qualités d'une petite maman et d'un petit papa :**

Pour bien jouer leurs rôles, les petites mamans et petits papas du Bisongo doivent avoir des qualités indispensables qui sont entre autres, être :

- disponible et engagé pour le Bisongo ;
- affectueux ;
- dynamique ;
- courtois ;
- gai, souriant et de bonne humeur ;
- respectueux vis-à-vis des enfants et la communauté ;
- disponible ;
- dévoué ;
- accueillant ;
- ponctuel ;
- régulier ;
- doux et ferme ;
- propre.

2.3- Les auditeurs du Bisongo

Les auditeurs du Bisongo sont les enfants âgés de 3 à 6 ans dans les zones rurales et péri-urbaines.

Le profil attendu du sortant est essentiellement la bonne acquisition des prérequis pour une bonne socialisation et pour aborder avec aisance le cycle primaire. Les connaissances et aptitudes à développer chez l'enfant au Bisongo se résument au développement tridimensionnel de ses potentialités ; c'est-à-dire sur les plans psycho-moteur, socio affectif et cognitif. La PM/ PP doit jouer un rôle de professionnel pour l'atteinte de cet objectif.

L'effectif des auditeurs peut varier d'un Bisongo à un autre en fonction de la demande. Toutefois, il est recommandé d'éviter les effectifs pléthoriques en procédant à l'ouverture de nouveaux Bisongo de proximité au cas où la demande est très forte.

3. Fonctionnement du Bisongo

Le Bisongo est une structure à base communautaire qui fonctionne avec l'appui d'un Comité de Gestion (COGES) et l'Association des Mères Éducatrices (AME).

Les activités pédagogiques sont animées par des petites mamans et des petits papas recrutés au sein de la communauté villageoise. Ils sont pris en charge par la communauté.

Le suivi-supervision du Bisongo est assuré par un professionnel de l'éducation de la petite enfance désigné par le DPEPPNF ou le CCEB et qui effectue des visites régulières afin d'apporter les orientations pour le bon fonctionnement de la structure.

Les petites mamans et les petits papas reçoivent une formation pour mieux encadrer les enfants. Le Comité de Gestion et l'Association des Mères Éducatrices contribuent largement au bon fonctionnement du Bisongo avec la participation de la communauté.

Le Bisongo en tant que structure communautaire formelle, fonctionne selon le calendrier scolaire. Aussi, les périodes de rentrée, de congés et de vacances sont les mêmes que celles fixées pour les CEEP. Toutefois, en cas de besoin, la communauté pourrait décider de continuer à faire fonctionner le Bisongo pendant les vacances scolaires ou les congés.

4. Stratégie d'éducation au Bisongo

Au Bisongo, les petites mamans/petits papas (PM/PP) peuvent organiser les activités de plusieurs manières. Ils doivent animer la vie de la structure depuis l'accueil jusqu'à la sortie des enfants. Ils doivent participer aux activités des enfants en jouant avec eux. La stratégie utilisée pour l'éducation des enfants au Bisongo se présente sous trois (03) formules à savoir : la formule de la classe commune ; la formule de la classe alternée et la formule de la classe séparée.

Bisongo à une salle de classe

- Formule commune
- Formule alternée

Bisongo à deux salles de classe

- Division des 3 ans
- Division des 4 et 5 ans

Bisongo à au moins trois salles de classe

- Petite section
- Moyenne section
- Grande section

➤ **La formule de la classe commune**

Lorsque le Bisongo est sous forme d'une seule salle d'activités, tous les trois groupes de vie se rassemblent dans la même salle pour dérouler les activités.

Pour ce faire, les petites mamans/petits papas disposent les enfants dans la salle d'activité par rangée ou par vague. Les enfants de trois ans occupent la première rangée, les enfants de quatre ans, la deuxième et les cinq et six ans occupent la troisième rangée. Ou encore c'est la disposition en « U », avec la petite section en face de la petite maman du jour, la moyenne section à sa gauche et la grande section à sa droite.

Pour mener une activité, une petite maman ou un petit papa présente l'activité à tous les enfants selon l'une ou l'autre disposition adoptée. Pendant ce temps les 02 autres petites mamans/ petits papas se positionnent derrière les enfants pour les amener à rester calmes et à se concentrer sur l'activité. Après l'activité en grand groupe, pour les travaux dans les coins et ateliers, chaque petite maman/ petit papa s'occupe de sa cohorte pour dérouler les travaux.

Pour les activités en atelier, chaque petite maman conduit sa cohorte dans les coins et ateliers et déroule l'activité avec eux.

Au Bisongo, les activités doivent être dosées en fonction de l'âge. Lors des activités de motricité, les enfants vont faire les exercices par groupes d'âge. Mais pour d'autres activités telles que celles artistiques et culturelles, elles sont menées en grand groupe.

Dans le cas de « la classe commune », la préparation des activités se fait individuellement ou collectivement dans un même cahier.

Cette méthode a l'avantage de permettre à tous les enfants qui sont dans la salle de participer aux mêmes activités.

➤ **La formule de la classe alternée**

Selon cette formule, les enfants évoluent séparément par groupe de vie, en ayant pour lieu principal d'apprentissage la même et unique salle de classe. Les petites mamans

/petits papas avec l'aide du superviseur, mettent en place un système de roulement avec deux (02) possibilités :

❖ **Pour la première possibilité :**

- De 8h à 9h, un groupe de vie occupe la salle avec une petite maman pour les activités d'apprentissage (Activités à dominance d'éveil ou à dominance expressive) pendant que les 02 autres groupes sont séparément sous les appâtâmes ou sous des arbres pour dérouler des activités à dominance motrice, à dominance sociale ou à dominance créative.
- De 9h à 10h c'est le tour d'un autre groupe de vie d'occuper la salle pendant que les 02 autres sont de nouveaux sous les appâtâmes ou sous des arbres pour les mêmes types d'activités cités plus haut.
- De 10h30 à 11h30 c'est le tour du troisième groupe de rentrer dans la salle et inversement pour les 02 autres.

Dans ce cas la préparation des activités se fait individuellement. Chaque petite maman dispose d'un cahier d'activités. Cependant, tous les Bisongo ne disposent pas d'appâtâmes ou d'arbres et cela pourrait rendre difficile l'application de la formule.

➤ **La formule de la classe séparée**

Lorsque le Bisongo dispose de trois (03) salles distinctes, alors c'est la formule de la classe séparée qui est adoptée. Dans ce cas chaque groupe de vie occupe une salle avec une petite maman ou un petit papa déterminé. Alors, chaque petite maman mène ses activités dans sa section comme ça se passe dans les CEEP.

Par contre lorsque le Bisongo ne dispose que de 02 salles, la formule est quelque peu mixte. C'est-à-dire, on désigne un groupe de vie en fonction de l'effectif et autres réalités du terrain (niveau d'éveil des enfants, la taille de la salle etc.), pour occuper de façon permanente sur toute l'année une salle d'activités, pendant que les 02 autres groupes de vie occupent l'autre salle en adoptant l'un ou l'autre système de roulement.

Tout comme dans la formule alternée, la préparation des activités se fait individuellement et chaque petite maman dispose d'un cahier d'activités. Cependant, tous les Bisongo ne disposent pas d'appâtâmes ou d'arbres et cela pourrait rendre difficile l'application de la formule.

➤ **EMPLOI DU TEMPS (FORMULE DE LA CLASSE COMMUNE)**

Horaires	Lundi	Mardi	mercredi	Jeudi	Vendredi
7h à 8h	Accueil-animation	Accueil-animation	Accueil-animation	Accueil-animation	Accueil-animation
8h à 8h15	Appel	Appel	Appel	Appel	Appel
8h 15 à 8h 30 (15 mn)	AVP : Savoir vivre - Savoir être, sécurité routière, hygiène, bonnes habitudes, civisme etc.	AVP : Savoir vivre -Savoir être, sécurité routière, hygiène, bonnes habitudes, civisme	AVP : Savoir vivre -Savoir être, sécurité routière, hygiène, bonnes habitudes, civisme etc.	AVP : Savoir vivre -Savoir être, sécurité routière, hygiène, bonnes	AVP : Savoir vivre -Savoir être, sécurité routière, hygiène,

		etc.		habitudes, civisme etc.	bonnes habitudes, civisme etc.
8h30 à 9h00 (30 mn)	Motricité : Course, saut, lancer, marche, porter, lever, grimper, lancer	Motricité : Jeux intérieurs	Motricité : Jeux extérieurs	Motricité : course, saut, lancer, marche, porter, lever, grimper, lancer	Motricité : Jeux libres
9h00 à 9h30 (30 mn)	Passage aux toilettes	Passage aux toilettes	Passage aux toilettes	Passage aux toilettes	Passage aux toilettes
9h30 à 10h00 (30 mn)	Langage : Langage conte, langage causerie observation ou langage recette	Eveil Math : Couleurs, formes, comptage, mesures, pesage, quantité, etc.	Prélecture : Identification d'un objet à l'aide d'un témoin, lecture d'images, jeux d'imitation, position par rapport à quelque chose	Activité de Créativité : Modelage, enfilage, pliage, découpage, dessins, peinture etc.	Rappel des notions vues au cours de la semaine
10h00 à 10h30 (30 mn)	Prolongement d'activités : Graphisme, coloriage, dessins, peinture	Prolongement d'activités : Travaux en atelier	Prolongement d'activités : Travaux en atelier	Activité de Créativité : Modelage, enfilage, pliage, découpage, dessins, peinture etc.	Littérature enfantine : Lecture d'image, exploitation d'album etc.
10 h30 à 11h30 (1h)	Goûter- récréation	Goûter- récréation	Goûter- récréation	Goûter- récréation	Goûter- récréation
11h30 à 12h00 (30 mn)	Education musicale : Reconnaissance visuelle ou auditive ou tactile des instruments de musique	Activités perceptivo sensorielle : Education des sens (la vue ou l'ouïe ou l'odorat ou le goût ou le toucher)	TIC : - Reconnaissance de quelques jouets électroniques - Identification des différentes parties des jouets électroniques - Manipulation de jouets électroniques	Activités socio-culturelles : Jeux, chants et danses du terroir ; saynètes ; contes récréatives ; comptines etc.	Activités socio-culturelles : Jeux, chants et danses du terroir ; saynètes ; contes récréatives ; comptines etc.
12h00	Sortie	Sortie	Sortie	Sortie	Sortie

NB : Cet emploi du temps est à titre indicatif et peut être réadapté en fonction de l'organisation spécifique du Bisongo. En outre, les Bisongo qui accueillent les enfants au-delà de 12h devront prévoir des activités ludiques pour les occuper et un repas.

Pour la formule alternée, les PM/PP devront adapter cet emploi du temps en tenant compte du mode de roulement choisi. Ils veilleront à ce que chaque cohorte puisse bénéficier de toutes les activités prévues dans l'emploi du temps.

Quant à la formule séparée, chaque section disposera de son emploi du temps construit sur le modèle ci-dessus.

➤ **Les documents de la petite maman/ petit papa :**

- 1- le cahier des activités :** Il sert à préparer les activités menées en suivant la démarche demandée. Les petites mamans peuvent disposer d'un cahier commun d'activités. Dans ce cas, chacune y note ses activités en

mettant son nom. Elles peuvent aussi disposer individuellement des cahiers d'activités ;

- 2- **le guide pédagogique (Programme multi accueil du Bisongo)** : il sert de modèle, la petite maman ou petit papa peut s'y référer à tout moment. Le guide contient les cinq domaines du développement global de l'enfant, des principes pédagogiques, des exemples de fiches préparées ;
- 3- **le cahier d'appel journalier** : il sert à faire l'appel tous les matins avant de commencer la journée. Il permet de suivre la fréquentation du Bisongo par les enfants et l'assiduité des petites mamans ;
- 4- **le cahier d'inscription des enfants** : il sert de registre d'inscription et contient les informations sur les enfants (nom et prénom, sexe, âge ou date de naissance, date d'entrée au Bisongo, nom et prénom des parents, profession et contacts des parents) ;
- 5- **le cahier de gestion des vivres** : dans ce cahier sont notées les quantités de vivres et d'huile utilisées pour la cantine (préparation) des enfants. La quantité à préparer est en fonction de présence des enfants dans la journée ;
- 6- **le cahier de santé** : dans ce cahier sont notés le nom des enfants malades pour se rendre au CSPS. Le cahier est remis aux parents de l'enfant malade. Au CSPS, l'infirmier y note ses observations. Au retour de l'enfant, les parents ramènent le cahier au Bisongo.
- 7- **le cahier des évènements** : dans ce cahier, est noté tout ce qui se passe au Bisongo et autour du Bisongo, les visites, les fêtes, les absences des petites mamans, les évènements sociaux au village.

Lors des visites des partenaires et d'autres personnes, la petite maman remet le cahier au visiteur qui écrit la date de la visite, le nom ou les noms des visiteurs, leurs professions, le nom de la structure, le nom de la localité de la structure et les motifs de la visite, les appréciations et observations et la date de la prochaine visite si possible.

5. Contenu du programme des activités d'éveil et d'éducation menées au Bisongo

Le Bisongo est un cadre d'éveil et d'éducation des enfants de 3 à 6 ans. Il prépare également l'enfant à aborder avec aisance le cycle primaire. Pour ce faire, un certain nombre d'activités y sont menées avec les enfants. L'ensemble de ces activités respecte le mode d'organisation des activités en champs disciplinaires, conformément aux nouveaux curricula de l'éducation.

Ainsi, les activités suivantes sont prises en compte au niveau des quatre (04) champs disciplinaires :

Langues et communication	Mathématiques, Sciences et Technologie	Sciences humaines et sociales	EPS, arts, culture et production
<ul style="list-style-type: none"> - Activités langagières - Graphisme - Pré lecture - Littérature enfantine 	<ul style="list-style-type: none"> - Eveil mathématique - Education perceptive - sensorielle - TIC 	Activité de vie pratique (AVP)	<ul style="list-style-type: none"> - Activités motrices - Education musicale - Activités artistiques, culturelles et de créativité - Production/travaux manuels

4.1- LES ACTIVITES DU CHAMP DISCIPLINAIRE LANGUES ET COMMUNICATION

Ce champ disciplinaire regroupe les activités suivantes : Activités langagières, Graphisme, Pré lecture, Littérature enfantine.

4.1.1 Les activités langagières

Le langage est défini comme étant tout système d'expression par les sons et signes pouvant servir de moyens de communication.

Les activités langagières constituent une démarche pédagogique au cours de laquelle l'éducateur amène les enfants à s'exprimer en utilisant les éléments du langage (signes et codes). C'est un ensemble d'activités articulées de signes phoniques, graphiques et gestuels pour aider l'enfant à s'exprimer.

Elles permettent à l'enfant de mieux parler, de mieux communiquer et de mieux s'exprimer. L'expression orale est un moyen de communication et d'apprentissage. Cet apprentissage se fait par imitation et identification dans la sécurité affective et émotionnelle. L'enfant doit être écouté attentivement et avec intérêt.

Elles regroupent le langage causerie, le langage observation, le langage recette, le langage conte.

❖ **Le langage causerie**

Le langage causerie est une activité de langage autour d'un sujet spontané ou préalablement préparé au cours de laquelle la petite maman/ petit papa échange avec les enfants. C'est un exposé avec un thème bien précis donné par la PM/PP qui dirige la causerie. Le sujet de causerie est toujours pris dans le milieu de l'enfant et peut tourner autour d'un évènement, d'une période, d'une image. Il permet donc à l'enfant de s'exprimer autour d'un thème précis. Des supports tels que les images, les films, les marottes, les classes promenades, ... peuvent être utilisés.

Exemple : la fête du nouvel an, le froid, les grands-parents, ...

Les activités de découverte (classes promenade)

La classe promenade est une activité de langage causerie qui se déroule hors de la salle de classe et /ou de la structure. Elle est menée en fonction du centre d'intérêt. Exemple : Pour l'étude des métiers, le PP/PM pourra envisager la classe promenade chez le tisserand ou le tailleur ou le potier. Pour l'étude des légumes, il pourra envisager la découverte au jardin.

Les activités de découverte permettent de connaître son environnement, les animaux, la fonction des objets, les métiers. Elles permettent de découvrir les éléments naturels : l'air, le vent, la pluie, l'eau, l'éclair, le tonnerre, ...

FICHE PEDAGOGIQUE DE LANGAGE CAUSERIE

Activité :

Organisation matérielle ou Généralités

Date :

Lieu :

Durée :

Section :

Effectif :

Disposition :

Matériel/support :

Objectifs d'apprentissage

Déroulement

Mise en train

Motivation

Activité proprement dite

Contrôle d'acquisition

Enchaînement / Prolongement

Création des coins et ateliers et schéma du roulement

Rangement

❖ Le langage conte

Le conte est un récit assez court, d'aventure imaginaire généralement fantastique et ayant un caractère irréel. C'est aussi un genre littéraire qui impose une action. Le langage conte est une activité au cours de laquelle la petite maman/petit papa dit un conte aux enfants en utilisant un support qui peut être une bande dessinée ou une marotte.

Il existe également le conte récréatif qui est dit sans support et qui peut se résumer à une simple histoire racontée pour égayer les enfants ou leur inculquer une certaine valeur morale.

FICHE PEDAGOGIQUE DE LANGAGE CONTE

Activité :

Organisation matérielle ou Généralités

Date :

Disposition :

Lieu :

Effectif :

Durée :

Matériel/support :

Section :

Objectifs de l'activité

Déroulement

Mise en train

Motivation

Activité proprement dite

Résumé du conte.

Contrôle d'acquisition

Rangement

❖ Le langage observation

Le langage observation se définit comme une activité qui consiste à mettre l'enfant en contact avec un élément de la nature (animal, fruit, légume, plante) afin de lui permettre de mieux le connaître. Pour ce faire, il doit le voir, le toucher, le palper, le sentir, le goûter si possible, le comparer et s'en souvenir. Le langage observation a pour objet l'étude de la manière vivante concrète. L'enfant parle de ce qu'il a sous les yeux, de ce qu'il touche, de ce qu'il goûte ou sent.

FICHE PEDAGOGIQUE DE LANGAGE OBSERVATION

Activité :

Organisation matérielle ou Généralités

Date :

Disposition :

Lieu :

Effectif :

Durée :

Matériel/support :

Section :

Objectifs de l'activité

Déroulement

Mise en train

Motivation

Activité proprement dite

1^{ère} phase : Présentation des éléments en terminant par l'élément à observer

2^{ème} phase : Observation spontanée ou libre

3^{ème} phase : Observation dirigée

Contrôle d'acquisition

Rangement

❖ Le langage recette

Le langage recette est une séance d'indication détaillée de la manière de préparer un mets au cours de laquelle l'enfant doit apprendre à connaître l'ordre d'intervention des ingrédients, leurs quantités, le mode de préparation et éventuellement le temps de cuisson. Cette séance est soutenue par des moments d'expression orale, graphique et pratique avec les enfants.

FICHE PEDAGOGIQUE DE LANGAGE RECETTE

Activité :

Organisation matérielle ou Généralités

Date :

Lieu :

Durée :

Section :

Disposition :

Effectif :

Matériel/support :

Objectifs d'apprentissage

Déroulement

Mise en train

Motivation

Activité proprement dite

- Présentation des ingrédients et matériels
- Classification des ingrédients
- Préparation du met
- Dégustation
- Nettoyage / Rangement

4.1.2. Le graphisme

Le graphisme est une série d'exercices manuels qui consiste à faire des tracés des signes graphiques à l'aide d'un outil scripteur. Il regroupe le gribouillage, le dessin, la peinture, le coloriage, l'écriture de signes, l'écriture de lettres et de chiffres.

Il permet d'acquérir une motricité de plus en plus fine, de se situer dans l'espace d'une feuille (gauche, droite, haut, bas), de passer du plan vertical au plan horizontal, de bien utiliser un crayon, un feutre en gardant une position corporelle correcte. Le graphisme prépare l'enfant à l'écriture.

FICHE PEDAGOGIQUE D'ACTIVITE DE GRAPHISME

Titre :

Organisation matérielle ou Généralités

Section :

Nombre d'enfants :

Durée :

Moment de la journée :

Lieu :

Matériel :

Objectifs de l'activité

Situation pédagogique

La situation pédagogique permet d'introduire la notion étudiée. (Ex : Pour l'observation de la tomate, en lien avec le graphisme on dira à l'enfant de dessiner le rond comme la tomate).

Déroulement

- Mise en train : échanges avec les enfants et description du modèle, essais libres.
- Préparation gestuelle : les phases de la démarche (phase vécue par le corps, manipulatoire (ou de manipulation), en l'air, au tableau, sur la table).
- Exécution dans le cahier (ou sur une feuille).
- Evaluation

Rangement

4.1.1- La Prélecture

C'est un ensemble d'activités d'éducation particulièrement orientée vers l'identification des signes, des lettres, des positions, etc. Elle prépare l'enfant à la lecture et lui permet de/d' :

- développer sa mémoire ;
- être sensibilisé à une autre forme de langage (écrit) ;
- développer son attention ;
- développer ses organes phonatoires ;
- développer la fonction symbolique ;
- se préparer à la lecture.

Elle aborde les notions comme :

- Nommer des chiffres;
- Décoder des lettres;
- Reconnaître les positions d'un objet dans l'espace.

FICHE PEDAGOGIQUE D'ACTIVITE DE PRELECTURE

- **Titre :**

- **Organisation matérielle ou Généralités**

- Date :

- Section :

Nombre d'enfants :

- Lieu :
- Matériel/support

Moment de la journée :

Durée :

Objectifs de l'activité :

DEROULEMENT

- **Mise en train**
- **Motivation**
- **Activité proprement dite**
 - **Phase active**
 - 1^{er} exercice
 - 2^e exercice
 - Jeu
 - **Phase de manipulation**
 - 1^{er} exercice
 - 2^e exercice
 - Jeu
 - **Phase au tableau**
 - **Phase de représentation proposée ou de contrôle**
- **RANGEMENT GENERAL**

5. Les activités de littérature enfantine

La littérature enfantine est une activité qui s'adapte à l'enfant de 3 à 6 ans, regroupant donc l'ensemble des œuvres enfantines écrites et orales visant l'éveil de l'enfant. Elle sensibilise l'enfant au monde des livres, à travers des textes variés : albums, bandes dessinées, panneaux à thème, documentaires, affiches, ...

Elle permet d'apprendre à l'enfant à regarder un livre, des images, des personnages, des lieux, les actions pour ensuite les expliquer, les interpréter, leur donner une suite, faire des comparaisons et des mises en relation. (Exemples : balayage d'images, Images à compléter, Images à élargir etc.)

On pourrait classer dans la littérature enfantine tout ce qui est récit d'images, d'histoires, comptines et poésies enfantines.

FICHE PEDAGOGIQUE D'ACTIVITE DE LITERATURE ENFANTINE

Activité :

Organisation matérielle ou Généralités

Date :

Disposition :

Lieu :

Effectif :

Durée :

Matériel/support :

Section :

Objectifs de l'activité

Déroulement

Mise en train

Motivation

Activité proprement dite

Contrôle d'acquisition

Rangement

4.2- LES ACTIVITES DU CHAMP DISCIPLINAIRE MATHÉMATIQUES, SCIENCES ET TECHNOLOGIE

4. Les activités d'éveil mathématique

Les activités d'éveil mathématique peuvent être définies comme toute situation faisant appel au raisonnement logique. En d'autres termes, c'est une démarche pédagogique menée au préscolaire au cours de laquelle le PP/PM propose différentes situations qui suscitent chez l'enfant un raisonnement logique. Au préscolaire, ces situations sont liées aux notions de topologie, d'ensemble, de nombre, de relations, ...

Réciter des comptines numériques, lire et écrire les nombres, comparer des grandeurs, reconnaître des formes géométriques, les nommer, les reproduire, tracer des trajets, les coder, les décoder.

Les activités d'éveil mathématiques comprennent : l'activité pré-mathématique, l'activité pré-numérique, la topologie, les relations,

1.1- L'activité pré mathématique

Ces activités concernent essentiellement la propriété des objets à travers leurs couleurs, et leurs formes.

- **Petite section**

- Couleurs : rouge, jaune
- Formes : rond, carré,

- **Moyenne section**

- Couleurs : rouge, jaune, bleu,
- Formes : rond, carré, triangle,

- **Grande section**

- Couleur : rouge, bleu, jaune, vert,
- Forme : rond, carré, triangle, rectangle

1.2- L'activité pré numérique

Il s'agit d'initier les enfants aux nombres à partir de plusieurs objets, de nature diverse (capsules, crayons, ballons, nombres, blocs, etc.) en comptant ou en faisant des opérations (compléter, ajouter, retirer).

- **Petite section** : un ♥, deux, ♥♥ trois ♥♥♥,
- **Moyenne section** : un ♥, deux, ♥♥ trois ♥♥♥, quatre ♥ ♥ ♥ ♥, cinq ♥♥♥♥♥, six ♥♥♥♥♥♥,

- **Grande section** : un ♥, deux, ♥♥ trois ♥♥♥, quatre ♥ ♥ ♥ ♥, cinq ♥♥♥♥, six ♥♥♥♥♥, sept ♥♥♥♥♥♥, huit ♥♥♥♥♥♥♥, neuf ♥♥♥♥♥♥♥♥, dix ♥♥♥♥♥♥♥♥♥ (de ♥ à ♥♥♥♥♥♥♥♥♥)

Les activités pré-numériques comprennent :

- le jeu de kim,
- le jeu de tri et classement,
- la correspondance thème à thème et terme à terme,
- les comptines sur les nombres et chiffres.

1.3- La topologie

C'est l'ensemble des notions qui aident à se situer dans l'espace. L'enfant arrive tout d'abord à apprendre à se situer par rapport à l'espace qui l'entoure. Il y arrivera par les approches successives des notions suivantes :

- **Petite section** : Sur – sous ; devant – derrière ; en haut – en bas ; à gauche – à droite.
- **Moyenne section** : En plus des notions de la petite section, il y a : à côté de – loin de ; dans – hors ; dessus – dessous.
- **Grande section** : En plus des notions vues en petite et moyenne sections, il y a aussi : dedans – dehors ; juste devant – juste derrière.

Toutes ces situations existent en fonction du sujet et du moment.

Il y a également l'initiation à la notion spatio-temporelle, avec les notions de chronologie ; toutes périodes de la journée (matin, midi, soir, nuit), les saisons, le volume.

1.4- Les relations

La relation, c'est l'appartenance, l'identité, la liaison, la correspondance. C'est la mise en rapport entre deux ou plusieurs objets à partir de propriété bien définie. C'est un exercice qui associe deux objets ou deux êtres.

Exemples :

- La chèvre et le cabri, la chèvre et le bouc,
- Le fruit et l'arbre,
- L'enfant et la mère,
- Le train et la gare,
- Relation nombre / chiffre : 0→1 ; 00→2,
- Correspondance thème à thème : fruit→ couleur,
- Correspondance terme à terme : animaux→ leurs petits.

FICHE PEDAGOGIQUE D'EVEIL MATHEMATIQUE

Titre :

Organisation matérielle ou Généralités

Section :

Durée :

Effectif :

Matériel/support :

Disposition :

Date :

Lieu :

Objectifs de l'activité

Déroulement

- Motivation
- Phase active (sur l'aire de jeux)
- Phase de manipulation (2 Exercices + 1 Jeu)
- Phase de représentation proposée ou de contrôle

NB : Cette dernière phase se déroule au minimum trois (3) jours après les autres.

1- Les activités d'éducation perceptivo-sensorielle

Les activités perceptivo-sensorielles sont des activités qui visent à développer les cinq (05) sens de l'enfant : l'ouïe, la vue, le toucher, le goût et l'odorat.

Ainsi au cours de ces activités, les petites mamans et les petits papas développent les notions de reconnaissance auditive, visuelle, tactile, gustative et olfactive chez les enfants.

Dans la pratique il s'agira d'aborder les notions suivantes dans les exercices :

- Reconnaître les couleurs (Rouge, jaune, bleu, vert)
- Identifier les matières (plastic, cailloux, sec-mouillé) ;
- Les surfaces (lisse-rugueux, mou-dur) ;
- Se situer dans le temps et dans l'espace (hier – aujourd'hui-demain, près de-loin de,) ;
- Comparer la masse des objets (lourd-léger, très- lourd, très léger) ;
- Apprécier la taille (grand-petit) ;
- Comparer les longueurs (long-court)
- Reconnaître les goûts (salé-sucré, aigre-amer) ;
- Identifier les odeurs (sentir bon, sentir mauvais, odeur de savon, odeur de fruit etc.)

FICHE PEDAGOGIQUE D'EDUCATION PERCEPTIVO-SENSORIELLE

Titre :

Organisation matérielle ou Généralités

Date :

Disposition :

Lieu :

Effectif :

Durée :

Matériel/support :

Section :

Objectifs de l'activité

Déroulement

Mise en train

Motivation

Activité proprement dite

- Présentation du matériel
- Manipulation
 - Exercice 1
 - Exercice 2
 - Jeu

Contrôle d'acquisition

Rangement

2- Technologie de l'information et de la communication (TIC)

L'éveil technologique et scientifique prépare les apprenants à une utilisation rationnelle des outils de TIC. Il leur fournit des occasions de manipulation et des capacités pour soutenir les apprentissages dans d'autres disciplines. L'objectif poursuivi à travers cette activité est d'initier l'enfant à quelques notions de technologie. Il s'agira par exemple de/d' :

- Reconnaître quelques objets usuels de jeux et jouets électroniques ;
- Identifier les parties essentielles d'un jouet électronique simple, et d'un appareil électronique ;
- Manipuler des jouets électroniques simples et appareils électronique.

Pour cela, Il est conseillé aux éducateurs de :

- faire usage des travaux pratiques, l'explication avec les outils informatiques, des diagrammes, la vidéo et/ou des objets réels en fonction des besoins ;
- favoriser le dialogue et la discussion entre les apprenants.

FICHE PEDAGOGIQUE D'ACTIVITE DE TIC

Titre : les jouets électroniques : Le téléphone portable

Organisation matérielle ou Généralités

Date :

Disposition :

Lieu :

Effectif :

Durée :

Matériel/support :

Section :

Objectifs de l'activité

- Nommer le téléphone portable
- Citer les différentes parties du téléphone portable
- Manipuler le téléphone portable

Mise en train (petite animation)

Motivation (.....)

Activité proprement dite

- Présentation du téléphone portable
- Identification des différentes parties du téléphone portable (.....)
- Manipulation du téléphone portable (en atelier)

Contrôle des acquisitions

Rangement général

4.3- LES ACTIVITES DU CHAMP DISCIPLINAIRE_SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Dans ce champ disciplinaire, le préscolaire aborde essentiellement les activités de vie pratique (AVP)

Les activités de vie pratique(AVP)

Le processus d'enseignement- apprentissage des activités de vie pratiques (AVP) au Bisongo développe chez l'enfant des bonnes habitudes, des vertus individuelles, sociales et professionnelles par la prise en compte des thèmes émergents.

C'est l'ensemble des activités liées à la vie, visant à l'éducation morale, civique et à l'intégration de l'enfant dans son milieu. Il s'agit de/des :

- l'éducation morale et civique (bonjour, merci, respect des personnes âgées, s'il vous plaît, connaissance des autorités, le respect drapeau...) ;
 - soins de personne (l'hygiène corporelle, vestimentaire, buco dentaire ...) ;
 - l'initiation à la sécurité (code de la route, les jeux dangereux, animaux dangereux, les objets dangereux ...).
- En outre, il permet à l'apprenant de :
- connaître son pays, de s'intégrer dans la société et de développer en lui une conscience patriotique, citoyenne et responsable ;
 - mettre en pratique des comportements positifs dans la vie courante.

FICHE PEDAGOGIQUE D'UNE ACTIVITE DE VIE PRATIQUE

Titre :

Organisation matérielle ou Généralités

Date :

Effectif :

Lieu :

Disposition :

Durée :

Matériel/support :

Section :

Objectif d'apprentissage

Déroulement

Mise en train

Motivation

Activité proprement dite

Contrôle d'acquisition

Rangement

4.4- LES ACTIVITES DU CHAMP DISCIPLINAIRE EPS, ARTS, CULTURE ET PRODUCTION

1- LES ACTIVITES MOTRICES

Les activités motrices se définissent comme étant l'ensemble des activités tendant au développement psychomoteur, socio-affectif et cognitif de l'enfant. Elles font appel au mouvement général du corps ou d'une partie du corps. Les activités motrices sont très importantes pour le développement de l'enfant. Elles regroupent l'éducation motrice, les jeux intérieurs ou extérieurs, la ronde chantée et dansée, les rythmiques.

1.1- L'Education motrice

Les grandes familles de l'Education Motrice

1^{ère} grande famille : Les marches

- La marche simple (lente, bras tendus, les mains aux hanches, ...)
- La marche rapide
- La marche du canard
- La marche à reculons
- La marche sur la pointe des pieds, etc.

2^{ème} grande famille : Les courses

- La course de vitesse
- La course à relais
- La course à haies (obstacles), etc.

3^{ème} grande famille : Les sauts

- Le saut en longueur
- Le saut en hauteur
- Le « saute-mouton »
- Le saut de lapin

- Le saut du crapaud
- Le saut à cloche-pied

4^{ème} grande famille : Les Lancers

- Le lancer franc (avec une cible)
- Le lancer dans un cerceau
- Le lancer simple

5^{ème} grande famille : Les Porters

- Le porter sur la tête
- Le porter sur le dos
- Le porter sur le dos de la main, etc.

6^{ème} grande famille : Les Poussées

- Le pousser dos contre dos
- Le pousser poitrine contre poitrine
- Le pousser des mains

7^{ème} grande famille : Les Tirées

- Le tirer sur une corde
- Le tirer mains dans les mains

FICHE PEDAGOGIQUE D'EDUCATION MOTRICE

Famille :

Titre :

Organisation matérielle ou Généralités

Date :

Section :

Lieu :

Durée :

Disposition :

Effectif :

Matériel/support :

Objectifs de l'activité

Déroulement

Motivation

Activité proprement dite

Plan	Enoncé des exercices	Formation/Evolution	Dosage
Prise en main	Vérification corporelle et vestimentaire	Varie selon l'âge des enfants et les exercices.	Varie selon l'âge des enfants.
Mise en train	Echauffement	Varie selon l'âge des enfants.	Varie selon l'âge des enfants.
Corps de la leçon	1. 1 ^{er} exercice 2. 2 ^{ème} exercice 3. Jeu	Varie selon l'âge des enfants, les exercices et les thèmes.	Varie selon l'âge des enfants et les exercices.
Retour au calme	Sur l'aire de jeux et/ou en salle, mettre les enfants au repos.	Varie selon l'âge des enfants.	Varie selon l'âge des enfants.

Rangement

1.2- Jeux intérieurs ou extérieurs

Ce sont des jeux qui remplacent l'éducation motrice en cas de besoin. Les Jeux intérieurs se déroulent à l'intérieur de la classe avec un rythme assez lent et moins mouvementé, ils sont utilisés surtout dans les cas de pluie ou des situations ne permettant pas l'évolution des enfants sur l'aire du terrain. Quant aux jeux extérieurs, ils se déroulent sur l'aire de jeux avec un rythme plus ou moins accéléré et beaucoup mouvementé. Les jeux intérieurs et extérieurs sont préparés comme l'activité de motricité sauf qu'un accent est mis sur les règles du jeu. Ce sont donc des activités motrices qui obéissent plus ou moins à un système de règles définissant un succès et un échec, un gain ou une perte. En effet c'est un moyen d'éveil de sens social et d'intégration de l'enfant.

Exemple de jeux intérieurs : la chaise chaussée, la chaise musicale, passe-passe la dernière etc.

Exemples de jeux extérieurs : la balle prise, Jacques où es-tu ? Sur la rive- dans la marre, le renard passe - passe, la traversée de la rivière etc.

Fiche pédagogique de jeu intérieur/extérieur

N°	Titre	Date	Lieu	Durée	Section	Disposition	Effectif	Matériel

OBJECTIFS DU JEU

DEROULEMENT

- Motivation
- Prise en main
- Mise en train
- Activité proprement dite (Description du jeu)

RETOUR AU CALME

1.3- Les rondes chantées et dansées

Ce sont des activités généralement de courte durée, qui sont organisées soit pour détendre l'atmosphère, ou pour récompenser les enfants après un effort physique et intellectuel intense. Elles se déroulent pendant l'accueil, pendant la récréation ou pendant une activité de classe.

1.4- Les rythmiques

Ce sont des exercices progressifs initiés sur un fond de cadences et de mouvements en fonction d'un rythme musical proposé. (Grands pas pour un son fort et petits pas pour un son faible) ou encore frapper un tambourin et augmenter l'allure jusqu'à la course et arrêt.

2- L'EDUCATION MUSICALE ET LITTERATURE ENFANTINE

Cette activité constitue l'ensemble des apprentissages liés à la reconnaissance des instruments, des rythmes et des sons musicaux. En plus de l'éducation musicale, les activités musicales intègrent les chants, poésies et comptines. L'éducation musicale est un apprentissage des différents rythmes et chansons ; c'est amener l'enfant à aimer la musique et le rythme. L'éducation musicale permet le développement de l'enfant sur le plan sensori-moteur, de la personnalité et de la socialisation. Dans la pratique au Bisongo, l'éducation musicale consiste à dérouler des activités de reconnaissance visuelle ou auditive des instruments de musique, et de créer une occasion d'expression musicale avec les enfants. Exemple : Pour une activité de reconnaissance auditive des instruments de musique, on pourra avoir un 1^{er} exercice, un 2^{ème} exercice et un Jeu (au cours duquel les enfants pourront jouer aux instruments en dansant et en chantant)

FICHE PEDAGOGIQUE D'ACTIVITE D'EDUCATION MUSICALE

Activité :

Organisation matérielle ou Généralités

Date :

Disposition :

Lieu :

Effectif :

Durée :

Matériel/support :

Section :

Objectifs de l'activité

Déroulement

Mise en train

Motivation

Activité proprement dite

1^{er} exercice

2^{ème} exercice

Jeu

RANGEMENT

3- Activités artistiques, culturelles et de créativité

Ce sont des activités récréatives qui permettent aux enfants de se distraire, de découvrir, de s'exprimer à travers les sketches, les ballets, le théâtre, les danses, etc.

Les activités relatives à l'art et à la culture prennent en compte l'éducation musicale et les activités socio-culturelles.

Elles permettent de :

- développer la sensibilité culturelle et artistique de l'apprenant ;
- connaître les valeurs artistiques et culturelles du milieu ;
- s'ouvrir à la culture des autres et enrichir la sienne ;
- favoriser la promotion de la culture locale ;
- connaître les instruments de musique du milieu ;
- s'initier à la poésie, au sketch, au chant, à la comptine et à la musique traditionnelle et moderne ;
- s'initier au dessin et à la peinture ;
- cultiver le goût de l'esthétique ;
- S'initier à l'art culinaire.

4- Production/travaux manuels

Ce sont des activités au cours desquelles l'enfant utilise son imagination, sa dextérité manuelle pour transformer du matériel (pâte à modeler, peinture, papier, ...) à des fins esthétiques. Les différentes situations de travail manuel sont : la peinture, le dessin, le coloriage et les travaux manuels (pliage, collage, déchiquetage, modelage, bricolage, découpage, construction, décoration...).

FICHE PEDAGOGIQUE DE TRAVAIL MANUEL

Titre :

Organisation matérielle ou Généralités

Date :

Effectif :

Lieu :

Disposition :

Durée :

Matériel/support :

Section :

Objectifs d'apprentissage :

Déroulement :

Mise en train

Motivation

Activité proprement dite :

Contrôle d'acquisition :

Rangement :

III- LA CONTRIBUTION DES GRANDS MOMENTS

1- L'accueil

Au préscolaire, l'arrivée des enfants est un moment très important. Certains petits éprouvent encore des difficultés à se séparer de leurs parents. Le moment de l'accueil constitue un relais entre la maison et l'école. Le PP/PM doit prendre

le temps de saluer et d'échanger quelques propos avec chaque enfant de sa classe. Pour certains d'entre eux, ce petit dialogue constitue la seule prise de parole spontanée de la journée. Au fur et à mesure de leur arrivée, les enfants s'installent dans la classe ou jouent librement dans la cour.

De cette façon, le PP/PM se rend disponible pour recevoir individuellement chaque enfant. C'est également l'occasion pour lui d'échanger quelques informations avec les parents.

2- Le passage aux toilettes

Après la séance d'éducation physique et après chaque récréation, il faut proposer aux enfants le passage aux toilettes et le lavage des mains. Au début, les enfants ont besoin de l'aide de l'adulte pour ouvrir ou fermer un bouton, monter la fermeture... Il faut progressivement encourager l'autonomie de l'enfant. Le lavage des mains pour être efficace doit se faire à l'eau et au savon. Le jeune enfant a souvent besoin de démonstrations pour acquérir les mécanismes d'un lavage de qualité.

3- La récréation

La récréation est une pause indispensable dans la journée de l'enfant. L'enfant a besoin de s'aérer et de se mouvoir sans contrainte. La récréation est un moment important de socialisation où l'enfant doit trouver sa place dans le groupe tout en respectant le règlement.

La récréation doit être scrupuleusement respectée pour le bien-être physique et psychique de l'enfant. Elle dure 30 minutes le matin et de 15 minutes l'après-midi.

Durant la récréation, les enfants jouent librement, c'est à dire qu'aucun jeu dirigé ne leur est proposé.

Le rôle du PP/PM consiste à veiller à la sécurité des enfants et à résoudre éventuellement les conflits qui peuvent se déclarer entre les enfants.

4- Le goûter

Le goûter est un moment de communion entre les enfants autour d'une collation que leur offre la structure après quelques heures de travail. Cela leur permet de reprendre des forces pour la suite des activités. Il peut être organisé avec l'ensemble des enfants de la structure ou avec les enfants d'un même groupe de vie. Bien organisé, il cultive l'ordre et la discipline chez les enfants. Le goûter permet la satisfaction du besoin alimentaire, car il a pour but de compléter la ration nutritionnelle des enfants.

5- La sortie

Ce moment marque la fin des activités de la journée. A l'opposé de l'accueil, la sortie permet aux enfants de renouer avec la vie familiale, auprès des parents et des amis du quartier.

La personne de permanence doit rester jusqu'au départ du dernier enfant.

C'est également l'occasion pour les PP/PM d'échanger quelques informations avec les parents.

VI. LES AIDES PEDAGOGIQUES

Le déroulement des activités au Bisongo nécessite l'utilisation de matériel divers dont certains sont appelés aides pédagogiques. Les principaux outils d'aides pédagogiques utilisés au Bisongo sont :

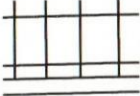
- 1- LE BLOC LOGIQUE
- 2- LE PANNEAU A THEME
- 3- LA MAROTTE
- 4- LA BANDE DESSINEE
- 5- L'ALBUM
- 6- LE PUZZLE
- 7- LE DOMINO
- 8- LE JEU DE MEMORY
- 9- LE TABLEAU D'ALPHABETS
- 10- LE JEU DE CHIFFRES ET NOMBRES
- 11- LE JEU DE CONSTRUCTION

EXEMPLE DE PROGRAMME ANNUEL D'ACTIVITES AU BISONGO : FORMULE DE LA CLASSE COMMUNE THEME : « l'Expression orale comme moyen d'éveil et d'épanouissement de l'enfant »

PERIODE	SOUS-THEME DES LANGAGES	Eveil math	Pré-lecture	Graphisme	Education sensorielle	Activités motrices	Activité de vie pratique	Travaux manuels)	Education musicale/Littérature enfantine

9

Décembre	Novembre	Octobre	SOUS-THEME I :	Désignation et codage :	Jeux de positions :		Education du sens visuel :	Jeux de socialisation :	Les bonnes habitudes :	Coloriage :	Apprentissage de
			Découverte du milieu social et environnemental	Formation des groupes et responsabilisation des enfants.	debout (I), Couché ((Penché /	Les points	- les couleurs (rouge, jaune, bleu, vert)	Les rondes chantées et dansées	-Bonjour, au revoir -Merci, s'il te plait	Le bonhomme	chants, poésies; comptines
			Centre d'intérêt 1 :	Notion de Grandeur :	Identification de personnes:	Les traits verticaux 	- Les positions (couché, assis, accroupi, debout)	Exploitation des installations ludiques	-Découverte de l'école avec les sections	Dessin libre et dessin à thème (le bonhomme)	
		Le cadre de vie de l'enfant :	Notion de nombre :	Reconnaissance de chiffre :							
		*La famille (composition et organisation)	Grand, Petit	Les tanties, les membres du groupe)							
		*L'école (organisation et fonctionnement)	Le nombre (I)	Le chiffre 1							

<p>Centre d'intérêt 2: Les métiers :</p> <p>*Les métiers traditionnels (L'agriculteur, le tisserand, le potier, le forgeron,)</p> <p>*Les métiers de profession libérale (Le commerçant, le maçon, le soudeur, le mécanicien, le menuisier...)</p> <p>*Les métiers de la fonction publique et privée (Le médecin, l'enseignant, le gendarme...)</p>	<p>Notion de topologie : sur/sous</p> <p>Notion de forme : Le rond ○</p> <p>Notion de couleur : rouge</p> <p>Notion de nombre : -Le nombre (II) -Le nombre (III)</p>	<p>Reconnaissance de couleur : la couleur rouge</p> <p>Reconnaissance de chiffre : Le chiffre deux (2) -Le chiffre trois (3)</p>	<p>Les traits horizontaux</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Le quadrillage</p> <p>(Assemblage de verticaux et d'horizontaux)</p> <p></p>	<p>Education du sens visuel :</p> <p>-les formes (rond ; carré ; rectangle ; triangle)</p> <p>-les distances (loin ; près ; très loin)</p>	<p>La famille des marches :</p> <p>-Marche simple</p> <p>-Marche rapide</p> <p>-Marche en grandissant</p>	<p>La demande de permission</p> <p>Le rangement</p>	<p>Peinture : les empreintes</p> <p>des mains et des pieds</p> <p>Déchiquetage</p> <p>Boulettage</p> <p>Collage</p>	<p>Apprentissage de comptines, récitations</p> <p>-Chants mimés</p> <p>- Vocalisation sur la quinte</p> <p>DO-RE-MI-FA-SOL en montant et en descendant</p>
---	--	--	--	---	--	---	--	---

<p>Centre d'intérêt 3 : Les fêtes :</p> <p>-Les fêtes religieuses (La Noël, la pâque, la tabaski, le ramadan)</p> <p>-Les fêtes nationales (Le nouvel an, l'indépendance, Le FESPACO, Le SIAO.....)</p>	<p>Notion de forme : Le carré</p> <p><input type="checkbox"/></p> <p>Notion de couleur : la couleur jaune</p> <p>Notion de nombre : Le nombre (IV)</p>	<p>Reconnaissance de chiffre : le chiffre (4)</p> <p>Reconnaissance de couleur : Jaune</p>	<p>Les traits obliques</p> <p>///////</p> <p>Le rond</p> <p>OOOOO O</p> <p>OOOOO O</p>	<p>Education du sens tactile :</p> <p>-les surfaces lisses, rugueuses</p> <p>-les qualités (rigide, mou, consistant)</p> <p>-les températures (chaud, froid, tiède)</p>	<p>La famille des courses :</p> <p>-Course de vitesse</p> <p>-Course de relais</p> <p>-Course à obstacles</p> <p>-Jeux intérieurs</p>	<p>La bonne camaraderie : l'amitié ; le pardon</p> <p>Le respect envers les adultes</p> <p>Le partage</p>	<p>Découpage et collage</p> <p>-Enfilages simple</p> <p>-Enfilage avec alternance de couleur, et de taille</p>	<p>Apprentissage chants mimés</p> <p>Découverte des instruments de musique :</p>
---	---	--	--	---	--	---	--	--

Janvier Février Mars	<p><u>SOUS-THEME II :</u></p> <p>Le monde animalier</p> <p><u>Centre d'intérêt 1 :</u></p> <p>Les animaux domestiques</p> <p>*Les animaux de la basse-cour (Poules, pintades, canards, dindons, pigeon)</p> <p>*Le bétail (le mouton, la chèvre, l'âne, le cheval, le bœuf)</p> <p>*Les amis de l'homme (le chien, le chat)</p>	<p>Notion de topologie : Devant/Derrrière</p> <p>Notion de forme : Le rectangle</p> <p>Notion de couleur : La couleur bleue</p> <p>Notion de nombre : Le nombre cinq (IIIII)</p>	<p>Reconnaissance de couleur : Bleu</p> <p>Reconnaissance de chiffre : le chiffre (5)</p>	<p>Les lignes brisées wwwww</p> <p>zzzzzzz</p> <p>Les courbes ccccccc ccccccc</p>	<p>Education du sens auditif :</p> <p>-Intensité de voix (fort, faible, très fort, très faible)</p> <p>-La hauteur ou timbre de la voix (Grave, aiguë, plus grave, plus aiguë)</p>	<p>Education civique :</p> <p>Connaissance du nom de son pays</p> <p>Les couleurs nationales</p>	<p>Découpage de formes ou de dessins simple en suivant le contour</p>	<p>Reconnaissance visuelle des instruments traditionnels</p> <p>-Balafon</p> <p>-Tam tam</p> <p>-Tambourin</p> <p>-Koundé</p> <p>- castagnette</p> <p>-Flute</p>
----------------------------	---	--	---	---	---	---	---	--

<p>Centre d'intérêt 2 :</p> <p>Les animaux sauvages</p> <p>*Les herbivores (le buffle, l'éléphant, le lièvre, la girafe)</p> <p>*Les carnivores (le lion, la panthère, l'hyène, l'épervier)</p> <p>*les autres (le singe, le serpent)</p>	<p>Notion de quantité : beaucoup/p eu</p> <p>Notion de topologie : En haut/En bas</p> <p>La notion de nombre : Le nombre six (oooooo)</p>	<p>Reconnaissance de voyelle : a,e,i</p> <p>Reconnaissance de chiffre : Le chiffre (6)</p>	<p>Les assemblages des verticaux</p> <p>Les courbes</p> <p>ddddddd d</p> <p>bbbbbbb b</p> <p>ppppppp p</p>	<p>- Reconnaissance des voix des camarades)</p> <p>- le silence</p>	<p>Famille des sauts :</p> <p>-saut en longueur</p> <p>-saut en hauteur</p> <p>--Jeux extérieurs</p>	<p>Initiation à la sécurité routière :</p> <p>Les feux tricolores</p> <p>La traverse d'une voie</p> <p>Les Panneaux de signalisation</p>	<p>Peinture au Gouache</p> <p>Peinture à l'aquarelle</p>	<p>Reconnaissance visuelle des instruments modernes :</p> <p>-La guitare</p> <p>-Le piano</p> <p>-La batterie</p> <p>Jeu de Kim</p>
--	--	--	--	---	--	---	--	---

	<p>Centre d'intérêt 3 :</p> <p>Les animaux aquatiques</p> <p>*Les poissons (à écailles, lisse, les sardines)</p> <p>*Les mammifères (l'hippopotame, la baleine)</p> <p>*Les autres (le caïman, la tortue, le serpent,)</p>	<p>Notion de nombre :</p> <p>Le nombre sept (0000 000)</p> <p>Le nombre huit (0000 0000)</p> <p>Notion de distance : loin de/ près de</p> <p>Notion de forme : le triangle </p>	<p>Reconnaissance de voyelle : o, u</p> <p>Reconnaissance de chiffre : Le chiffre (7) Le chiffre (8)</p>	<p>Les petites boucles</p> <p>eeeeeeee</p> <p>eeeeeeee</p> <p>Les grandes boucles</p> <p> </p>	<p>Education du sens gustatif :</p> <p>-les saveurs (sale, sucré, amer, fade, aigre, pimenté)</p>	<p>Famille des sauts :</p> <p>-saut du crapaud</p> <p>-saut à cloche pied ;</p> <p>Jeux intérieurs</p>	<p>Education morale :</p> <p>La discipline ;</p> <p>L'ordre ;</p> <p>L'entretien du matériel et de la classe</p>	<p>Découpage</p> <p>Collage</p> <p>-Tissage en papier</p> <p>-Tissage en tissu</p> <p>-Tissage en fil</p>	<p>Reconnaissance auditive des instruments traditionnels</p> <p>Reconnaissance auditive des instruments modernes :</p>
--	--	---	--	--	--	---	---	--	--

Mai Juin	Avril	SOUS-THEME III : Les aliments	Notion de nombre : -le nombre neuf (00000 0000)	Reconnaissance de chiffre : -le chiffre (9) -Le chiffre (10)	Les ponts nnnnnnn ----- Les ponts renversés uuuuuuu	Education du sens olfactif : Les odeurs (Mauvaises odeurs Bonnes odeurs ; odeur de repas, de produits)	Famille des lancers : -lancer d'adresse -lancer dans un panier	Education civique : connaissance des autorités du pays, de la commune	Modelage à l'argile ou à la pâte à modeler (Poupées ; voitures ; tables ...)	Ecoute de musiques traditionnelles (identification des instruments utilisés)
		Centre d'intérêt 1 : Les fruits et légumes (banane, mangue, papaye, orange, ananas, tomate, concombre, oignon, aubergine...)	-Le nombre dix (00000 00000) Notion topologie : à gauche / à droite	Reconnaissance de son nom						

<p><u>SOUS-THEME III :</u> Les aliments</p> <p><u>Centre d'intérêt 2 :</u> Les céréales (riz, le mil, le maïs, le haricot...)</p> <p><u>SOUS-THEME III :</u> Les aliments</p> <p><u>Centre d'intérêt 3 :</u> Les tubercules (patate, igname, manioc...)</p>	<p>Notion d'ensemble : Ensemble des vêtements (chemise, jupe, pantalon, chapeau, boubou, pagne, veste...)</p> <p>Ensemble de fournitures scolaires (cahier, stylo, crayon de papier, ardoise, livre, craie...)</p>	<p>Jeux de correspondance (os = chien ; herbe = mouton ; Grains de mil = poule)</p> <p>Reconnaissance de signes graphiques : +, -, x, :, =</p> <p>Révisions</p>	<p>Les vagues vvvvvvv vvvvvvv</p> <p>Les découpages -u u u u</p> <p>-n n n n</p> <p>-e e e e e</p> <p>-l l l l l</p>	<p>Jeux sensoriels : Jeux de Kim ; Jeux du sourd ; Jeu de l'aveugle et les enfants ;.....)</p>		<p>Initiation à la sécurité : Les jeux dangereux</p> <p>Les animaux dangereux</p> <p>Education civique : La devise et l'hymne nationale</p>	<p>Pliages divers : - Enveloppe - Lapin - Avion - Boite - Chapeau - Pigeon - Panier</p> <p>Peinture magique</p>	<p>Ecoute de musiques modernes (identification des instruments utilisés)</p> <p>Orchestre, ballet,</p> <p>préparation de la fête de clôture</p>
---	--	---	--	--	--	---	---	---

TROISIEME PARTIE : PROGRAMME
D'EDUCATION DANS LES ESPACES
MULTI ACCUEIL (EMA) ET AUTRES
FORMULES ASSIMILEES.

I- Education dans les Espaces Multi-Accueil

1. Présentation des espaces multi-accueil (EMA)

Les espaces multi-accueil sont des cadres ouverts aux familles pour la protection, l'éveil et l'éducation de leurs enfants. Ce paquet de services est assuré par une équipe de professionnels de la petite enfance.

Les EMA sont organisés en deux grandes entités : l'entité prime enfance et l'entité préscolaire. Chaque entité est subdivisée en unités.

L'entité prime enfance se subdivise en deux (2) groupes de vie :

- Le groupe de vie des tout - petits (GVTP) : enfants âgés de 3 mois à 18 mois ;
- Le groupe de vie des petits (GVP) : enfants âgés de 18 mois à 36 mois.

L'entité préscolaire est subdivisée en deux (2) groupes de vie :

- Le groupe de vie des moyens (GVM) : enfants de 3 ans à 4 ans ;
- Le groupe de vie des grands (GVG) : enfants de 4 ans à 6 ans.

Les EMA sont organisés pour assurer la garde, l'éducation et l'éveil des enfants de 3 mois à 6 ans. Les enfants de l'entité prime enfance bénéficient d'un paquet d'activités : les jeux de motricités, les jeux d'éveil sensoriel, les jeux de manipulation, les jeux d'imitation, les jeux de rôle, les jeux de règles, les jeux de construction, les jeux extérieurs les jeux intérieurs, les chants, poésies, comptines, berceuses, ...

En plus des activités spécifiquement destinées à l'entité prime enfance, l'entité préscolaire bénéficie d'un certain nombre d'activités qui sont entre autres : les activités de vie pratique, les activités motrices, les activités de langages, les activités graphiques, la littérature enfantine.

En plus des EMA suscités qui sont de type permanent, on peut également avoir des EMA ponctuels pour évènements socio-économiques de grandes envergures.

Les EMA sont sous la tutelle technique du ministère en charge de l'éducation nationale.

2. Fonctionnement de l'espace multi accueil (EMA)

L'EMA est administré par un comité de gestion dont les attributions, la composition et le fonctionnement sont définis par arrêté du ministre en charge de l'éducation nationale.

Les ressources des EMA publics proviennent essentiellement des contributions des parents ou des tuteurs, des subventions de l'Etat et/ou des collectivités territoriales, des dons et legs.

Les EMA publics et privés sont soumis au suivi /supervision, contrôle des services techniques compétents du ministère en charge de l'éducation nationale.

Toutefois, le contrôle de l'EMA privé peut intervenir à la demande du fondateur ou à l'initiative des parents d'enfants ou des tuteurs par demande motivée adressée au chef de circonscription d'éducation de base territorialement compétent.

Les EMA privés peuvent, dans des conditions et modalités prévues par les textes en vigueur, bénéficier de subventions de l'Etat et des collectivités territoriales.

La responsabilité de la gestion financière de l'EMA privé incombe à son fondateur qui l'assume conformément aux textes en vigueur et aux normes établies en matière de comptabilité.

L'EMA peut être aménagé à proximité des marchés ou à l'intérieur des centres hospitaliers, des grandes écoles et universités, des structures administratives publiques ou privées. Il peut également être créé lors des grands événements (FESPACO, SIAO, SNC, ...).

L'EMA peut être également mis en place en cas de survenue d'une situation d'urgence pour assurer la continuité de l'éducation de la petite enfance au profit des enfants hôtes et ceux déplacés internes.

L'EMA public fonctionne douze mois sur douze du lundi au samedi de 6h45 à 18h15 et accueil des enfants âgés de 3 mois à 6ans. L'EMA offre un accueil permanent ou occasionnel. Toutefois, l'EMA pourrait fonctionner au-delà des horaires ci-dessus cités en fonction des besoins de la structure.

3. Objectifs de l'EMA

L'EMA poursuit les objectifs suivants :

- développer les potentialités socio-affectives, artistiques, intellectuelles et physiques de l'enfant ;
- initier l'enfant aux notions élémentaires d'hygiène, de sécurité et de citoyenneté ;
- contribuer à la socialisation de l'enfant ;
- protéger l'enfant contre les dangers de la maison et de la rue ;
- décharger les mères de la garde des enfants afin qu'elles puissent participer plus activement aux actions de développement ;
- décharger les filles de la garde des jeunes enfants pour leur scolarisation ;
- améliorer l'alimentation de l'enfant ;
- Veiller à une qualité de vie au quotidien en respectant le rythme de chaque enfant.

4. Personnels et cibles des EMA

4.1- Personnel éducatif

Pour le fonctionnement des EMA, l'équipe éducative est composée de :

- ✓ un éducateur certifié de la petite enfance ;
- ✓ un éducateur de la petite enfance ;
- ✓ un moniteur d'éducation de la petite enfance ;
- ✓ une assistante maternelle.

❖ **Les attributions du personnel éducatif**

✓ **L'éducateur certifié de la petite enfance /éducateur de la petite enfance :**

- coordonner les activités pédagogiques dans les EMA ;
- exécuter les activités de garde, d'éveil et d'éducation des enfants dans les EMA
- assurer l'encadrement des moniteurs d'éducation de la petite enfance;
- confectionner le matériel didactique et pédagogique ;
- conseiller les parents et les communautés en matière de prise en charge socio-éducative du jeune enfant ;
- réaliser des visites à domicile ou en institution ;
- diriger les activités d'animation pédagogique ;
- assurer les premiers soins de l'enfant ;
- assurer la sécurité des enfants dans les EMA
- collecter les données statistiques dans le domaine de l'éducation de la petite enfance.

✓ **Le moniteur d'éducation de la petite enfance :**

- exécuter les activités de garde, d'éveil et d'éducation dans les EMA ;
- conseiller les parents en matière de prise en charge socio-éducative du jeune enfant ;
- assurer le suivi à domicile ou en institution des enfants nécessitant un appui spécifique
- participer aux activités d'animation pédagogique ;
- assurer les premiers soins de l'enfant ;
- assurer la sécurité des enfants dans les EMA ;
- collecter les données statistiques dans le domaine de l'éducation de la petite enfance.

✓ **L'Assistante maternelle :**

- mener des activités de garde, d'éveil et de protection dans les EMA ;
- assurer les premiers soins de l'enfant ;
- assurer l'hygiène, l'alimentation et la sécurité des enfants dans les EMA.

4.2- Personnel de soutien

Le personnel de soutien appuie le personnel éducatif. Il est composé de :

- une cuisinière ou cantinière ;
- une femme de ménage ;
- un veilleur de nuit (gardien).

❖ **Attributions du personnel de soutien**

- ✓ La cuisinière ou cantinière :
 - préparer les mets des enfants dans les EMA ;
 - assurer l'hygiène alimentaire des enfants dans les EMA ;
 - assurer l'hygiène de la cuisine et du matériel.
- ✓ La femme de ménage :
 - assurer la propreté et l'hygiène des locaux ;
 - assurer les services de la buanderie dans les EMA.
- ✓ Le gardien/veilleur de nuit :
 - veiller à la sécurité des personnes, du matériel et des lieux ;
 - contrôler les entrées et les sorties dans les EMA.

4.3- Personnel de suivi/appui ou personnel vacataire

Il est composé de spécialistes chargé de la prise en charge psychosociale, sanitaire, nutritionnelle des enfants.

Ce sont :

- agent de santé habilité ;
- psychologue ;
- nutritionniste ;
- puériculteur.

❖ **Attributions du personnel de suivi/appui**

Le personnel de suivi sera chargé de :

- assurer le suivi sanitaire des enfants ;
- assurer la prise en charge psycho-sociale et clinique des enfants ;
- assurer le suivi nutritionnel des enfants ;
- évaluer la croissance de l'enfant en fonction de son âge.

5. Obligations du personnel

Le directeur d'un Espace Multi-Accueil doit assurer la gestion administrative et pédagogique de la structure conformément aux obligations définies par le cahier des charges. Aussi, il doit s'assurer de la bonne gestion des ressources financières de la structure.

Le personnel éducatif doit assurer l'accueil, la garde, la protection, les soins, les activités d'éveil et d'encadrement, les repas, etc., durant le séjour des enfants au sein de la structure.

Le personnel éducatif doit entretenir une bonne collaboration avec les parents d'enfant.

Le personnel d'appui technique assure l'accompagnement psychosocial, sanitaire et nutritionnel des enfants en collaboration avec le personnel d'encadrement et la famille. Tout personnel évoluant dans les EMA doit être de bonne moralité et s'acquitter de ses tâches avec professionnalisme.

Tout intervenant dans les EMA doit agir conformément à l'éthique et à la déontologie de sa profession.

6. Documents administratifs

Tout Espace Multi-Accueil doit disposer de documents administratifs tels que le règlement intérieur, le registre matricule des enfants, le registre du personnel, le cahier de visite médicale, le projet d'accueil, le dossier personnel de chaque enfant. Le dossier personnel de chaque enfant comprend : l'acte de naissance, la photo, la fiche de renseignements sur l'enfant, et tout autre document relatif à une spécificité concernant sa santé.

7. Bénéficiaires et Cibles

Les bénéficiaires des Espaces Multi-Accueil sont les parents, les enfants et la communauté. Ces espaces ont pour cible, tous les enfants de trois mois à six ans résidant sur le territoire du Burkina-Faso, sans aucune distinction.

8. Stratégies d'éducation dans les EMA

La stratégie peut s'entendre comme étant le comportement personnel adopté par le sujet pour négocier une situation. Plus précisément, il s'agit de la manière dont l'individu agence ses propres ressources pour réussir son action. Cette action pourrait être managériale, entrepreneuriale ou pédagogique.

8.1- Au niveau prime enfance

On retiendra essentiellement les trois stratégies suivantes :

8.1.1- L'adaptation :

L'adaptation est un moment important pour que les familles et les enfants découvrent l'EMA prime enfance avec l'équipe. Pour ce faire, l'équipe doit :

- savoir être à l'écoute des parents et des sollicitations de l'enfant ;
- laisser le temps de l'« apprentissage de la séparation » en rassurant les familles et en créant la confiance;
- se familiariser;
- établir un climat de confiance;
- prendre en compte l'individualité de l'enfant dans la collectivité.

Cette période d'adaptation est nécessaire et peut durer plus de deux semaines en fonction de l'âge, des besoins des enfants et des parents. L'équipe propose un planning d'adaptation de sorte à ce que ce soit la même personne dans la mesure du possible qui accompagne l'enfant et sa famille pendant cette période.

8.1.2- L'observation

C'est une technique essentielle pour le travail auprès des jeunes enfants. Elle est permanente et peut être thématique (sur l'organisation d'un moment de la journée, l'aménagement d'un espace, la mise en place d'un projet pédagogique...). L'objectif est alors de préparer la réflexion pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques, en vue d'adapter les choix pédagogiques aux besoins et intérêts des enfants accueillis et donc, de développer la qualité de l'intervention de l'équipe éducative. Elle concerne aussi le suivi du développement d'un enfant. En observant cet enfant dans ses moments de jeux, dans ses interactions avec les autres, on prend conscience de ses progrès, de son évolution, et cela permet d'ajuster les propositions, de s'interroger sur sa santé physique et psychique, et de pouvoir retransmettre ces informations aux familles et aux professionnels. Les regards croisés de différentes formations et compétences apportent une connaissance globale de l'enfant. Ainsi, une attention individuelle apporte un regard sécurisant et soutenant pour l'enfant.

Pour mettre en place un temps d'observation, le professionnel doit tout d'abord se questionner sur ce qu'il souhaite observer. L'observation doit aller du simple (cas de l'observation simple) au complexe (cas de l'observation structurée). Un support comportant les points essentiels à observer (grille d'observation), peut aider à être plus efficace. Seuls les faits concrets sont relatés, sans interprétation, jugement ou justification.

8.1.3- L'aménagement de l'espace

L'espace de vie de l'enfant est son premier contenant matériel, son repère solide qui lui permet de se rassurer. L'aménagement des espaces de vie des enfants nécessite une réflexion en amont de la part des professionnels. La disposition du mobilier dans l'espace sert de repère aux enfants. Par l'aménagement de l'espace, le professionnel construit le décor qui permettra à l'enfant de répondre à ses propres besoins. Il lui offre la possibilité d'explorer, de partager, de se détendre, de se déplacer, de se concentrer, de papillonner, de construire, de s'inventer...

A travers cet aménagement, l'enfant retrouve le matériel disposé de la même manière, la place de chaque objet est repérable. Des jeux bien disposés incitent à les manipuler. Les jouets ont une place, tout comme le lit de l'enfant, son casier, son doudou / sa tétine. Symboliquement, l'enfant a ainsi sa place à lui. Lorsque tout cela doit changer pour s'adapter à des nouvelles capacités de l'enfant, il est prévenu et peut être présent au moment du changement. Certains jouets sont laissés en permanence au cours de la journée voire de l'année (à l'image des coins permanents) car ils sont indispensables. D'autres sont renouvelés régulièrement pour répondre au besoin de découverte et éveiller la curiosité (à l'image des coins occasionnels). Chaque objet proposé pour le jeu doit être en bon état et en nombre suffisant (mais pas en surnombre), chacun en deux exemplaires identiques au moins, sans danger pour l'enfant quelle que soit son utilisation.

8.1.4- Les attitudes et comportements du personnel éducatif

L'équipe éducative doit internaliser les quatre (4) considérations théoriques et pratiques suivantes :

- l'enfant est un être actif, compétent et capable d'initiative ;
- l'activité autonome de l'enfant est primordiale ;
- l'enfant est soutenu par l'adulte qui lui garantit une sécurité affective suffisante, sans remplacer les parents ;
- l'enfant rassuré, valorisé, développe un sentiment de confiance en lui qui lui permet de grandir harmonieusement.

C'est pourquoi, les rapports avec les enfants des EMA de niveau prime enfance sont fondés sur les principes suivants :

- la confiance à l'enfant ;
- la valorisation et les encouragements de l'enfant ;
- le respect des émotions de l'enfant ;
- le respect de l'intimité de l'enfant ;
- la non-discrimination des enfants ;
- le respect des rythmes individuels de chaque enfant ;
- le non jugement de l'enfant et de sa famille.

L'observance des valeurs et principes ci-dessus indiqués vise à garantir l'atteinte des objectifs ci-après :

a) Assurer la sécurité affective de l'enfant pour lui permettre de découvrir son milieu.

- En respectant le rythme de chaque enfant ;
- En n'anticipant pas ses acquisitions ;
- En respectant son individualité, sa singularité ;
- En tenant compte de son environnement familial ;
- En lui parlant, en l'encourageant, et en le rassurant lorsqu'il en a besoin ;
- En lui permettant d'exprimer ses ressentis et ses émotions.

b) Favoriser la socialisation de l'enfant pour lui permettre de trouver sa place dans le groupe

- En sensibilisant les enfants aux notions de respect et de partage ;
- En permettant à chacun d'exprimer ses choix, ses envies, et se positionner face aux autres.

c) Encourager l'autonomie de l'enfant et sa confiance en soi

- En accompagnant, en encourageant, en guidant, en permettant à l'enfant de « faire » par lui-même, tout en tenant compte de son développement psychomoteur et de sa personnalité ;
- En stimulant la créativité de l'enfant par des activités d'éveil et de découverte ;

- En favorisant l'expression corporelle et verbale de chaque enfant ;
- En le laissant libre de ses choix.

En tout état de cause, L'EMA part des besoins physiologiques, affectifs, biologiques pour asseoir ses actions organisationnelles et pédagogiques. Toute l'organisation des EMA doit être bâtie pour satisfaire les impératifs de développement global des enfants afin que ces derniers atteignent leur plein potentiel. Les missions de l'équipe d'éducation sont fondées essentiellement sur les activités encadrées et les activités libres. Les activités encadrées s'entendent comme celles exécutées sous la supervision directe de l'éducateur ou de l'AsMat. Quant aux activités libres, elles font référence à l'ensemble des activités menées par l'enfant de son propre chef en utilisant soit le matériel disponible ou en faisant des mouvements avec son propre corps.

8.2 Au niveau préscolaire

Au niveau préscolaire de l'EMA, les enfants sont regroupés en deux sections : la section des ponctuels et celle des permanents.

La section des ponctuels comprend les apprenants âgés de 3 à 6 ans, fréquentant la structure et qui ne sont pas régulièrement inscrits au régime permanent. Elle concerne les enfants dont les parents sont de passage dans l'environnement de l'EMA et qui manifestent le besoin de garde temporaire. En plus de la garde qui leur est assurée, ces derniers bénéficient d'un paquet minimum d'activités de socialisation, d'éveil à travers le jeu. Ces activités seront animées par un professionnel de la petite enfance.

La section des permanents regroupe les enfants âgés de 3 à 6 ans, fréquentant la structure et régulièrement inscrits au régime permanent.

Ces enfants seront répartis en deux groupes de vie :

- ✚ le groupe de vie des moyens qui accueille des enfants de 3 à 4 ans ;
- ✚ le groupe de vie des grands comprenant les enfants de 4 à 6 ans.

Pour cette catégorie d'enfants, un programme d'activités sera exécuté en vue de développer leurs potentialités physiques sociales et intellectuelles.

Par ailleurs, les méthodes pédagogiques utilisées dans les EMA sont essentiellement les méthodes actives telles que :

- ✓ l'apprentissage par le projet (pédagogie par projet) :

Méthode active permettant de générer des apprentissages à travers la réalisation d'une production concrète. Cette méthode peut être individuelle ou collective.

- ✓ L'apprentissage par résolution de problèmes :

Méthode active qui permet aux apprenants de travailler en groupes afin de résoudre un problème posé par l'enseignant, sans aucune formation particulière, de façon à faire des apprentissages de contenu et de savoir-faire et à découvrir des notions nouvelles de façon active. Le groupe d'apprenants doit expliquer les phénomènes sous-jacents au problème et tenter de le résoudre dans un processus non linéaire. L'enseignant a un rôle de facilitateur.

- ✓ L'apprentissage par la découverte :

Méthode active qui s'appuie sur une démarche inductive. Elle consiste en ce que la matière à apprendre n'est pas présentée à l'élève dans sa forme finale ou comme produit-fini, mais sous une forme telle que l'élève doit la réorganiser ou la transformer avant de l'incorporer à sa structure cognitive, son répertoire personnel de connaissances.

✓ L'apprentissage à partir de cas concret :

Méthode active sur des cas qui consiste en une analyse d'une situation complexe s'appuyant sur un cas réel. Après analyse de la situation, l'apprenant entreprend des actions pour résoudre le problème.

✓ L'apprentissage coopératif/collaboratif :

Méthode active induisant une stratégie qui préconise l'apprentissage et la résolution de problèmes en petits groupes. C'est une façon d'organiser et de planifier les contenus d'apprentissage en se basant sur certains principes comme l'interdépendance positive, l'interaction positive, la redevabilité ou la responsabilité individuelle, l'apprentissage d'habiletés sociales, l'analyse du processus. Ainsi, l'enseignant oriente et appuie les apprenants vers un apprentissage efficace et autonome.

✓ L'apprentissage centrée sur l'apprenant :

Méthode faisant des apprenants des participants actifs de leur propre apprentissage, leur éducation étant le fruit de leurs intérêts, de leurs connaissances antérieures et de leurs recherches actives.

Dans les EMA, les contenus d'apprentissage sont enseignés en français ou en langues nationales.

9. Contenu du programme d'éducation dans les EMA

9.1- Au niveau prime enfance

Le programme d'éducation dans le niveau prime enfance des EMA a pour but de développer chez l'apprenant des compétences dans les domaines de la communication, de la socialisation, de l'éveil et du domaine des arts et de la créativité.

9.1.1- Domaine de la communication

Dans ce domaine, les activités suivantes peuvent être menées : les comptines, les berceuses, les chants, le conte, les historiettes, l'expression orale, l'expression gestuelle, la littérature enfantine, la musique et le chant.

Les chants, comptines et berceuses sont des chansons courtes et rythmées. Ils peuvent être chantés ou dits par l'AsMat, l'éducateur ou à l'aide d'un support audio. Ils permettent de développer chez l'enfant son langage, son attention, sa mémoire, son imagination. On choisira des textes d'une réelle valeur éducative et esthétique.

La poésie est un genre littéraire qui consiste à jouer avec les mots, les sonorités et les rythmes. Elle vise à créer des émotions et des sensations chez les tout-petits.

Le conte est une activité au cours de laquelle l'éducateur raconte des récits, des histoires vécues ou imaginaires mettant en jeu des personnages (être humain, animal, objet,

chose) dans le but d'inculquer aux enfants des valeurs éducatives telles que l'écoute, la patience, la probité, la solidarité, l'amitié, le respect, le goût de l'effort, etc.

Le langage conte permet à l'enfant de/d' :

- améliorer son expression orale à partir des échanges sur le conte dit ;
- développer l'attention à travers l'écoute attentive du récit ;
- développer son imagination et sa mémoire.

Les historiettes sont de petits récits d'aventures plaisantes racontées aux enfants.

L'historiette permet à l'enfant de/d' :

- reconstituer et restituer les événements du passé ;
- apprendre à connaître le passé, le présent et à se projeter dans le futur.

L'expression orale et gestuelle : ce sont des activités qui favorisent le langage oral et non verbal chez l'apprenant. Elles développent l'ensemble des facultés intellectuelles et orientent l'esprit de l'enfant vers une connaissance plus objective du monde.

La littérature enfantine est l'ensemble des activités menées à partir d'œuvres écrites, ou picturales destinées aux enfants et qui développent chez eux le goût de l'esthétique, de la lecture et l'art oratoire.

La littérature enfantine renferme tout ce qui est récit d'images. Elle renvoie à la notion de lecture. Les enfants sont appelés à manipuler des objets (journaux, livres, affiches, photos, images, etc.) pour en faire quelque chose (s'informer, découvrir, changer de comportement, etc.).

L'éducation musicale est une activité d'apprentissage des rythmes et des chansons. Il s'agit d'amener l'enfant à reconnaître les instruments de musique, à aimer la musique, la chanson et le rythme et à éveiller les talents.

L'éducation musicale permet à l'enfant de/d' :

- développer ses organes phonatoires (chant)
- développer sa motricité fine (toucher, taper)
- développer sa motricité large (danse et mouvement du corps).
- développer une attitude d'écoute;
- se recréer ;
- se débarrasser de son trop plein d'énergie ;
- cultiver l'esprit d'équipe ;
- développer la maîtrise de soi ;
- cultiver le goût de la musique ;
- enrichir son vocabulaire ;
- connaître divers instruments de musique ;
- développer sa mémoire auditive ;
- développer son imagination ;
- développer sa capacité de créer.

9.1.2- Domaine de la socialisation

Les activités de socialisation sont des activités qui visent à faire acquérir à l'enfant un ensemble de bonnes habitudes et de comportements propres à favoriser son adaptation

au milieu et son intégration sociale. Les activités visant les compétences de socialisation sont entre autres les jeux extérieur et intérieur, les jeux de manipulation, de construction, de règles et les activités de vie pratique (AVP).

Les AVP sont des activités menées dans les structures de garde et d'éducation de jeunes enfants et qui concourent à préparer l'enfant à vivre en société, à acquérir de bonnes habitudes, des attitudes et des comportements lui permettant de s'adapter aux exigences de son milieu de vie. Elles permettent aussi d'adopter des savoir-faire pour être à l'abri des dangers tant à l'école que dans la rue ou même à la maison.

Les AVP permettent à l'enfant de :

- cultiver des valeurs sociales et culturelles (le respect de soi, de l'autre, du bien public, l'esprit de partage, de solidarité, le sens de la responsabilité, la tolérance, le pardon, etc.) ;
- développer l'imagination et l'esprit critique ;
- s'imprégner des richesses et valeurs de son milieu ;
- se préparer pour sa vie de citoyen responsable et utile à son pays.

Selon le petit Robert, le jeu est une activité physique ou mentale purement gratuite, qui n'a, dans la conscience de celui qui s'y livre, d'autre but que le plaisir qu'elle procure (amusement, divertissement). C'est aussi une activité organisée par un système de règles définissant un succès et un échec, un gain et une perte.

Les jeux intérieurs ou extérieurs permettent à l'enfant de :

- développer ses capacités physiques;
- développer son autonomie à travers les jeux sociaux.

9.1.3- Domaine de l'éveil

Ce sont des activités qui visent le développement intellectuel de l'enfant et le préparent pour les apprentissages futurs. Elles sont des jeux individuels ou collectifs organisés pour stimuler le développement global du jeune enfant.

Les activités d'éveil se composent des jeux de motricité fine, des jeux de représentation, des jeux d'expression marionnettes à doigts, des jeux de dextérité, de manipulation d'objet, d'enfilage, des jeux d'éveil sensoriel et des jeux de règles.

Le développement de la motricité fine signifie que l'enfant utilise certains petits muscles des doigts et des mains pour faire des mouvements précis afin de prendre et de manipuler de petits objets. Il apprend aussi à utiliser ses deux mains en même temps pour effectuer des tâches manuelles.

Les jeux de représentation sont des jeux d'imitations, de représentation d'objets, de personnages ou d'images.

Les jeux de règles regroupent l'ensemble des jeux avec des principes qui régissent les conditions de déroulement d'un jeu jusqu'à la victoire.

Les objectifs des activités d'éveil sont entre autres :

- construire une motricité harmonieuse en sollicitant la motricité manuelle ;
- connaître l'environnement dans lequel il vit ;
- communiquer avec l'éducateur et avec les autres enfants ;
- prendre conscience de ses possibilités physiques, de sa souplesse, de son équilibre, de sa latéralité, de ses déplacements et de son adresse ;
- s'adapter et prendre goût à l'effort.

9.1.4- Domaine artistique et de créativité

Les activités artistiques désignent toutes les activités liées au domaine de l'art. Elles visent à développer le goût pour les pratiques artistiques, la découverte des différentes formes d'expression artistique et permettent d'exprimer des émotions.

La créativité est une disposition à imaginer et à produire des idées ou des réalisations innovantes et adaptées. Les activités de créativité sont des activités d'expression, manuelle qui développent chez l'enfant l'imagination, l'esprit esthétique, la dextérité, le goût et l'esprit de créativité à travers la manipulation et la transformation des matériaux mis à sa disposition.

Les activités artistiques et de créativité se composent du modelage, du déchiquetage, de la peinture, du chant de la danse, etc.

Le modelage est une technique pédagogique pendant laquelle un éducateur met en œuvre, devant des apprenants qui l'observent, un acte, une démarche, un processus ou une stratégie d'apprentissage tout en verbalisant à haute voix sa réflexion dans le but que ces derniers se l'approprient et le réinvestissent. Le modelage consiste à mettre à la disposition d'un enfant du matériau (l'argile mouillée, la pâte à modeler...) afin qu'il réalise une figurine.

Les activités artistiques et de créativité sont importantes parce qu'elles visent à :

- développer l'esprit d'imagination, de jugement et de créativité du jeune enfant ;
- développer le sens de l'observation (savoir bien observer ce que son éducateur montre pour pouvoir en retour réaliser seul l'objet) ;
- cultiver l'esprit d'entraide chez l'enfant (d'être coopératif, solidaire, de venir en aide à ses camarades qui ne parviennent pas à fabriquer l'objet demandé) ;
- inspirer le respect du bien commun (si l'enfant s'investit dans la fabrication d'un objet qu'il a obtenu au prix d'effort avec les autres, il saura bien le garder et partant respecter le bien commun ou public) ;
- lui inculquer le goût du travail en équipe (les activités de créativité vont rappeler à l'enfant qu'à deux ou à plusieurs on réussit plus facilement que quand on est seul).

9.1.5- EXEMPLE DE FICHE PEDAGOGIQUE

IDENTIFICATION

Section : Toutes les sections

Activité : Jeu extérieur

Titre : Le prénom aux ballons

ORGANISATION DE L'EXERCICE

Durée : 25 min

Objectif(s) : développer la patience et l'attention, chez l'enfant

Disposition : conforme aux différentes phases

Matériels : un ballon pour 8 à 12 enfants

Exercice proprement dit :

DEROULEMENT DE L'EXERCICE

Motivation de l'exercice :

En rentrant à la maison hier soir, j'ai trouvé des enfants devant ma porte qui étaient entrain de jouer. Le jeu était très intéressant et j'ai décidé de vous l'apprendre. Voulez-vous savoir de quel jeu il s'agit ?

Réaction des enfants. Restez sages et suivez.

Les enfants sont répartis en groupes de 8. Chaque groupe forme un cercle. Un enfant se place au centre du cercle avec un ballon en main. Il appelle le prénom d'un enfant du groupe et lance le ballon en l'air. Celui qui est appelé doit vite rentrer dans le cercle attraper le ballon avant qu'il ne tombe par terre. Celui qui attrape le ballon avant qu'il ne tombe à terre est déclaré gagnant. Les autres sont encouragés.

RETOUR AU CALME

A travers une berceuse les enfants se reposent

9.1.6- DEROULEMENT DE LA JOURNEE

Il est important pour l'enfant que le déroulement de la journée ait lieu selon des rituels et temps forts bien précis afin de lui donner des repères dans l'espace et le temps.

De plus, chaque enfant a son propre rythme et ses besoins. Il faut donc veiller à respecter les heures de sommeil et de repas de chacun.

❖ L'accueil :

Pour que l'enfant se sente en sécurité, il est important de lui faire un accueil personnalisé, en prenant le temps d'échanger avec ses parents et de proposer un environnement chaleureux (aménagement de l'espace, ambiance musicale...). Accueillir l'enfant, c'est être disponible pour lui et sa famille, le laisser exprimer ses émotions, verbaliser ce qu'il vit, ce qu'il va faire, le réconforter, lui laisser son jouet à sa disposition. C'est également une continuité entre les familles et l'EMA par le biais de transmissions régulières de données afin d'avoir une vision plus globale de l'enfant.

L'enfant peut être acteur de son arrivée : Il dépose son doudou dans son casier, il fait un câlin à ses parents. L'ASMAT ou l'éducateur est disponible pour rassurer l'enfant (câlin, portage) pour faciliter la séparation d'avec son parent.

Le parent peut à tout instant prendre des nouvelles de son enfant.

❖ **L'animation :**

C'est un moment au cours duquel, l'éducateur crée une bonne ambiance avec les enfants à travers des chants, danses, comptines, etc.

❖ **Les jeux libres :**

Le jeu libre est un moment de jeu pendant lequel l'enfant choisit librement son jeu et dit à quoi il joue, avec qui, avec quoi et comment. Autrement dit, avec le jeu libre, l'enfant choisit, invente et organise ses jeux selon ses préférences et ses centres d'intérêt sous la surveillance de l'éducateur.

❖ **Le passage aux toilettes :**

C'est un moment éducatif organisé par l'éducateur visant à apprendre aux enfants à se déshabiller et à s'habiller, à se laver les mains et surtout à gérer ses besoins physiologiques. Le passage aux toilettes est aussi une occasion d'apprentissage de l'utilisation des installations d'aisance.

❖ **La collation :**

C'est un repas léger, que l'on sert généralement à l'enfant en dehors des repas pour calmer sa faim. Elle fournit des nutriments essentiels à la croissance de celui-ci. Elle permet à l'enfant de/d' :

- tenir jusqu'au repas parce que certains enfants déjeunent de bonne heure ;
- suivre avec aisance les activités de la journée ;
- créer un rituel et un moment de partage convivial ;
- apprendre quelques règles élémentaires d'hygiène ;
- découvrir de nouveaux goûts et d'éveiller les sens.

Cette collation doit être variée, équilibrée et adaptée à l'âge de l'enfant. Ce moment de regroupement commence par des petites chansons qui favorisent l'expression verbale.

❖ **Le déroulement des activités**

L'aménagement de l'EMA permet de créer un espace sécurisant pour les apprenants tant au niveau moteur qu'au niveau psychique. Il permet de créer des ateliers et des coins. Ces ateliers et coins offrent à l'enfant une liberté créative et sécurisante, où chacun est libre de venir et d'intervenir.

- Les jeux : ils se déroulent dans les coins et espaces aménagés à cet effet. Le jeu constitue l'activité principale de l'enfant. L'enfant crée lorsqu'il joue. Le jeu est une activité libre et gratuite et représente un besoin vital chez l'enfant. Il favorise son développement moteur, intellectuel, affectif et social. Les types de coins et d'espaces aménageables sont : les espaces de jeux symboliques, le coin lecture, le coin motricité et les espaces libres.

- Les ateliers d'éveil :

L'équipe met en place un planning d'activités toutes les semaines. Cela a pour objectifs de diversifier les propositions faites aux enfants, de programmer des activités qui demandent une préparation et de favoriser la réflexion d'équipe et le travail en binôme. Des activités sont aussi proposées de façon spontanée en fonction des intérêts et besoins des enfants.

Ces activités sont entre autres la cuisine, la peinture, la lecture, les chansons, l'éveil musical, la psychomotricité, les jeux extérieurs, le modelage, le transvasement, le bain de poupées, le collage, le jardinage, la natation, ... Autant de supports pour aider l'enfant à s'épanouir et à développer ses compétences (motrices, cognitives, sociales, créatives).

❖ Les repas :

Avant ce moment, un rituel est organisé : l'enfant passe aux toilettes, se lave les mains et entre calmement dans la salle de repas

L'un des premiers objectifs de ce temps est le partage d'un moment convivial et d'entraide entre les enfants. C'est également le temps du respect des règles de la collectivité.

Le repas est un moment privilégié : c'est l'occasion d'accompagner l'enfant dans la découverte sensorielle (goût, texture, couleur, forme), de favoriser son autonomie.

L'éducateur partage le repas des enfants pour favoriser les échanges et leur donner l'envie de goûter.

Pour les plus petits le moment du repas se fait de façon plus individuelle et en respectant le rythme de chacun (sieste matinale, stade du développement psychomoteur). Quant aux bébés, on privilégie le confort, l'individualité et la sécurité affective tout en respectant les introductions alimentaires initiées par les parents.

Les menus sont choisis afin de permettre à l'enfant d'avoir une alimentation saine et équilibrée.

L'équipe porte une attention particulière aux choix nutritionnels et religieux des familles ainsi qu'aux problèmes d'allergies en proposant des aliments de remplacement quand cela est possible.

❖ Les changes et l'acquisition de la propreté :

Les changes sont un instant privilégié avec l'enfant au cours duquel l'éducateur respecte l'enfant dans son individualité. Ce moment est particulièrement soigné au réveil. L'éducateur verbalise ses gestes et implique l'enfant dans ces moments. L'apprentissage de la propreté se fait de concert avec les familles afin de créer une continuité entre la maison et l'EMA.

❖ Le sommeil :

Chaque enfant a son propre rythme de sommeil quel que soit son âge. Il faudra le respecter car le besoin de sommeil est un besoin fondamental.

Avant l'endormissement, l'enfant peut profiter d'un temps calme proposé par l'éducateur à travers la lecture, la relaxation, la musique douce ou une berceuse. Il a la possibilité en toute autonomie d'accéder à son jouet et à sa sucette, déposés au moment de l'accueil.

L'enfant a souvent besoin de se reposer ou dormir dans un endroit calme. L'éducateur reste dans la salle de repos et veille au bon déroulement de la sieste.

❖ La sortie/ départ :

Ce moment est important car c'est le moment du relais entre la vie à l'EMA et la vie à la maison. C'est également un moment d'échanges entre l'équipe éducative et les familles. Il doit être chaleureux et professionnel afin d'instaurer une relation de confiance.

Ce moment d'échanges est l'occasion aussi pour les parents d'exprimer leurs inquiétudes, leurs angoisses, au personnel qui doit savoir être disponible et à l'écoute de chacun.

❖ La permanence

Pour assurer la continuité des activités, l'équipe pédagogique mettra en place une organisation spécifique de roulement pour le temps de travail hebdomadaire et maintenir une équipe en éveil garantissant une qualité des interventions au profit des enfants.

9.1.7- EMPLOI DU TEMPS DES ENFANTS DE 3 à 18 MOIS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
6h45-8h 30	Accueil des enfants –jeux libres					
9H20-9h40	Regroupement :Animations (chants, comptines, musique)					
9h40 10h00	RECREATION					
10h00-10h20	Gouter des enfants					
10h20-10h 40			Jeux-libres			
10h40-11h00	Psycho- motricité	Lan- gage	Jeux intérieurs et extérieurs	Pein- ture	Activités manuelles	Promenade
11h0h-12h30	Repas des enfants					Repas + Jeux libres et départ des enfants
12h30-14h30	Sieste					
14h30-15h30	Petite toilette					
15h30-16h00	Goûter des enfants					
16H00-18H15	Jeux libres et départ des enfants					

9.1.8- EMPLOI DU TEMPS DES ENFANTS DE 18 MOIS à 3 ANS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
6h45-8h 30	Accueil des enfants –jeux libres					
9H20-9h40	Regroupement : Animations (chants, comptines, musique)					
9h40 10h00	RECREATION					
10h00-10h20	Gouter des enfants					
10h20-10h 40			Jeux- libres			
10h40-11h00	Psycho motricit é	Langag e	Jeux intérieurs et extérieurs	peintur e	Activités manuelles	Promenade
11h0h-12h30	Repas des enfants					Repas + Jeux libres et départ des enfants
12h30-14h30	Sieste					
14h30-15h30	Petite toilette					
15h30-16h00	Goûter des enfants					
16H00-18H15	Jeux libres et départ des enfants					

9.2 Au niveau préscolaire

A l'instar des autres structures d'éducation de la petite enfance, l'EMA préscolaire constitue un cadre d'éveil et d'éducation des enfants de 3 à 6 ans. Il prépare également l'enfant à aborder avec aisance le cycle primaire. A ce titre, un certain nombre d'activités y sont menées au profit des jeunes enfants. La réalisation de ces activités tient compte du type de section des enfants (section des ponctuels ou section des permanents).

Au niveau de la section des ponctuels les activités sont essentiellement axées sur les différents jeux à travers la pédagogie centrée sur l'enfant/l'apprenant.

Ainsi, l'éducateur s'attellera essentiellement à créer les conditions d'apprentissage puis à mettre à la disposition des enfants un certain nombre de jeux en tenant compte de l'âge de chaque enfant. Le rôle prépondérant de l'éducateur considéré comme un guide, est d'inciter chaque enfant, poussé par sa curiosité et son intérêt, à prendre l'initiative de créer, de mener des activités de jeu.

Le personnel éducatif s'appuiera également sur l'apprentissage par le jeu pour la prise en charge des enfants inscrit en régime ponctuel.

Ainsi, l'éducateur se servira de cette approche qui se veut essentiellement non directive et qui utilise le jeu comme outil pédagogique, par l'aménagement des aires de jeu et par la stimulation des enfants à participer activement aux jeux dans un climat « permissif ».

Pour ce qui est de la section des permanents le contenu du programme respecte le mode d'organisation des activités en champs disciplinaires, conformément aux nouveaux curricula de l'éducation.

Ainsi, les activités suivantes sont prises en compte au niveau des quatre (04) champs disciplinaires :

Langues et communication	Mathématiques, Sciences et Technologie	Sciences humaines et sociales	EPS, arts, culture et production
<ul style="list-style-type: none"> - Activités langagières - Graphisme - Pré lecture - Littérature enfantine 	<ul style="list-style-type: none"> - Eveil mathématique - Activités perceptivo sensorielles - TIC 	<ul style="list-style-type: none"> - Activité de vie pratique (AVP) 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités motrices - Education musicale - Activités artistiques, culturelles et de créativité - Production

9.2.1- LES ACTIVITES DU CHAMP DISCIPLINAIRE LANGUES ET COMMUNICATION

Ce champ disciplinaire regroupe les activités suivantes : Activités langagières, Graphisme, Pré lecture, Littérature enfantine.

9.2.1.1- LES ACTIVITES LANGAGIERES

Le langage est défini comme étant tout système d'expression par les sons et signes pouvant servir de moyens de communication.

Les activités langagières constituent une démarche pédagogique au cours de laquelle l'éducateur amène les enfants à s'exprimer en utilisant les éléments du langage (signes et codes). C'est un ensemble d'activités articulées de signes phoniques, graphiques et gestuels pour aider l'enfant à s'exprimer.

Elles permettent à l'enfant de mieux parler, de mieux communiquer et de mieux s'exprimer. L'expression orale est un moyen de communication et d'apprentissage. Cet apprentissage se fait par imitation et identification dans la sécurité affective et émotionnelle. L'enfant doit être accueilli attentivement et avec intérêt.

Elles regroupent le langage causerie, le langage observation, le langage recette, le langage conte.

✓ Le langage causerie

Le langage causerie est une activité de langage autour d'un sujet spontané ou préalablement préparé au cours de laquelle l'éducateur ou l'AsMat échange avec les enfants. C'est un exposé avec un thème bien précis donné par la monitrice qui dirige la

causerie. Le sujet de causerie est toujours pris dans le milieu de l'enfant et peut tourner autour d'un évènement, d'une période, d'une image. Il permet donc à l'enfant de s'exprimer. Des supports tels que les images, les films, les marottes, les classes promenades, ... peuvent être utilisés.

Exemple : la fête du nouvel an, le froid, les grands-parents, ...

✓ **Le langage conte**

Le conte est un récit assez court, d'aventure imaginaire généralement fantastique et ayant un caractère irréel. C'est aussi un genre littéraire qui impose une action. Le langage conte est une activité au cours de laquelle l'éducateur ou l'AsMat dit des contes aux enfants en utilisant un support qui peut être une bande dessinée ou une marotte.

Il existe également le conte récréatif qui est dit sans support et qui peut se résumer à une simple histoire racontée pour égayer les enfants ou leur inculquer une certaine valeur morale.

✓ **Le langage observation**

Le langage observation pourrait être défini comme une activité qui consiste à mettre l'enfant en contact avec un élément de la nature (animal, fruit, légume, plante) afin de lui permettre de mieux le connaître. Pour ce faire, il doit le voir, le toucher, le palper, le sentir, le goûter si possible, le comparer et s'en souvenir. Le langage observation a pour objet l'étude de la matière vivante concrète. L'enfant parle de ce qu'il a sous les yeux, de ce qu'il touche, de ce qu'il goûte ou sent.

✓ **Le langage recette**

Le langage recette est une séance d'indication détaillée de la manière de préparer un mets. Au cours de cette activité, l'enfant doit apprendre à connaître l'ordre d'intervention des ingrédients, leurs quantités, le mode de préparation et éventuellement le temps de cuisson. Cette séance est soutenue par des moments d'expression orale, graphique et pratique avec les enfants.

9.2.1.2- LE GRAPHISME

Le graphisme est une série d'exercices manuels qui consiste à faire des tracés des signes graphiques à l'aide d'un outil scripteur. Il regroupe le gribouillage, le dessin, la peinture, le coloriage, l'écriture de signes, l'écriture de lettres et de chiffres.

Il permet d'acquérir une motricité de plus en plus fine, de se situer dans l'espace d'une feuille (gauche, droite, haut, bas), de passer du plan vertical au plan horizontal, de bien utiliser un crayon, un feutre dans une position corporelle correcte. Le graphisme prépare l'enfant à l'écriture.

9.2.1.3- LA PRELECTURE

C'est un ensemble d'activités d'éducation particulièrement orientée vers l'identification des signes, des lettres, des positions, etc. Elle prépare l'enfant à la lecture et lui permet de/d' :

- développer sa mémoire ;
- être sensibilisé à une autre forme de langage (écrit) ;

- développer son attention ;
- développer ses organes phonatoires ;
- développer la fonction symbolique ;
- se préparer à la lecture.

Elle aborde les notions comme :

- Nommer des chiffres ;
- Décoder des lettres ;
- Reconnaître les positions d'un objet dans l'espace.

9.2.1.4- LES ACTIVITES DE LITTERATURE ENFANTINE

La littérature enfantine est celle qui s'adapte à l'enfant de 3 à 6 ans, regroupant donc l'ensemble des œuvres enfantines écrites et orales visant l'éveil de l'enfant. Elle sensibilise l'enfant au monde des livres, à travers des textes variés : albums, bandes dessinées, panneaux à thème, documentaires, affiches, ...

Elle permet d'apprendre à l'enfant à regarder un livre, des images, des personnages, des lieux, les actions pour ensuite les expliquer, les interpréter, leur donner une suite, faire des comparaisons et des mises en relation. (Exemples : balayage d'images, Images à compléter, Images à élargir etc.).

On pourrait classer dans la littérature enfantine tout ce qui est récit d'images, d'histoires, comptines et poésies enfantines.

9.2.2- LES ACTIVITES DU CHAMP DISCIPLINAIRE MATHÉMATIQUES, SCIENCES ET TECHNOLOGIE

9.2.2.1- LES ACTIVITES D'ÉVEIL MATHÉMATIQUE

Les activités d'éveil mathématique peuvent être définies comme toute situation faisant appel au raisonnement logique. En d'autres termes, c'est une démarche pédagogique menée au préscolaire au cours de laquelle l'éducateur propose différentes situations qui suscitent chez l'enfant un raisonnement logique. Au préscolaire, ces situations sont liées aux notions de topologie, d'ensemble, de nombre, de relations, ...

Réciter des comptines numériques, lire et écrire les nombres, comparer des grandeurs, reconnaître des formes géométriques, les nommer, les reproduire, tracer des trajets, les coder, les décoder.

Les activités d'éveil mathématiques comprennent : l'activité pré-mathématique, l'activité pré-numérique, la topologie, les relations.

✓ L'activité pré mathématique

Ces activités concernent essentiellement la propriété des objets à travers leurs couleurs, et leurs formes.

- **Au niveau du Groupe de vie des petits :**
 - o Couleurs : rouge, jaune

- Formes : rond, carré,
- **Au niveau du Groupe de vie des grands :**
 - Couleur : rouge, bleu, jaune, vert,
 - Forme : rond, carré, triangle, rectangle
- ✓ **L'activité pré numérique**

Il s'agit d'initier les enfants aux nombres à partir de plusieurs objets, de nature diverse (capsules, crayons, ballons, nombres, blocs, etc.) en comptant ou en faisant des opérations (compléter, ajouter, retirer).

- **Groupe de vie des Petits : un ♥, deux, ♥♥ trois ♥♥♥, quatre ♥♥♥♥ (de ♥ à ♥♥♥♥).**
- **Groupe de vie des Grands : un ♥, deux, ♥♥ trois ♥♥♥, quatre ♥♥♥♥, cinq ♥♥♥♥♥, six ♥♥♥♥♥♥, sept ♥♥♥♥♥♥♥, huit ♥♥♥♥♥♥♥♥, neuf ♥♥♥♥♥♥♥♥♥, dix ♥♥♥♥♥♥♥♥♥♥ (de ♥ à ♥♥♥♥♥♥♥♥♥♥)**

Les activités pré-numériques comprennent :

- le jeu de kim,
- le jeu de tri et classement,
- la correspondance thème à thème et terme à terme,
- les comptines sur les nombres et chiffres.

✓ **La topologie**

C'est l'ensemble des notions qui aident à se situer dans l'espace. L'enfant arrive tout d'abord à apprendre à se situer par rapport à l'espace qui l'entoure. Il y arrivera par les approches successives des notions suivantes :

- **Groupe de vie des Petits :** Sur – sous ; devant – derrière ; en haut – en bas ; à gauche – à droite.
- **Groupe de vie des Grands :** En plus des notions vues par le groupe de vie des petits, on peut noter : à côté de – loin de ; dans – hors ; dessus – dessous ; dedans – dehors ; juste devant – juste derrière.

Toutes ces situations existent en fonction du sujet et du moment.

Il y a également l'initiation à la notion spatio-temporelle, avec les notions de chronologie ; toutes périodes de la journée (matin, midi, soir, nuit), les saisons, le volume.

✓ **Les relations**

La relation, c'est l'appartenance, l'identité, la liaison, la correspondance. C'est la mise en rapport entre deux ou plusieurs objets à partir de propriété bien définie. C'est un exercice qui associe deux objets ou deux êtres.

Exemples :

- La chèvre et le cabri, la chèvre et le bouc,
- Le fruit et l'arbre,
- L'enfant et la mère,
- Le train et la gare,
- Relation nombre / chiffre : ♥ → 1 ; ♥♥ → 2,

o

- Correspondance thème à thème : fruit → couleur,
- Correspondance terme à terme : les animaux → leurs petits.

9.2.2.2- LES ACTIVITES PERCEPTIVO-SENSORIELLES

Les activités perceptivo-sensorielles sont des activités qui visent à développer les cinq (05) sens de l'enfant : l'ouïe, la vue, le toucher, le goût et l'odorat.

Ainsi au cours de ces activités, les éducateurs ou les AsMat développent les notions de reconnaissance auditive, visuelle, tactile, gustative et olfactive chez les enfants.

Dans la pratique il s'agira d'aborder les notions suivantes dans les exercices :

- Reconnaître les couleurs (Rouge, jaune, bleu, vert)
- Identifier les matières (plastic, cailloux, sec-mouillé) ;
- Les surfaces (lisse-rugueux, mou-dur) ;
- Se situer dans le temps et dans l'espace (hier – aujourd'hui-demain, près de-loin de) ;
- Comparer la masse des objets (lourd-léger, très- lourd, très léger);
- Apprécier la taille (grand-petit) ;
- Comparer les longueurs (long-court)
- Reconnaître les goûts (salé-sucré, aigre-amer) ;
- Identifier les odeurs (sentir bon, sentir mauvais, odeur de savon, odeur de fruit etc.).

9.2.3- LES ACTIVITES DU CHAMP DISCIPLINAIRE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

9.2.3.1- LES ACTIVITES DE VIE PRATIQUE

C'est l'ensemble des activités liées à la vie visant à l'éducation morale, civique et à l'intégration de l'enfant dans son milieu. Il s'agit de :

- l'éducation morale et civique (bonjour, merci, s'il vous plait, ...) ;
- les soins de personne (l'hygiène corporelle, vestimentaire, ...) ;
- l'initiation à la sécurité (code de la route, les jeux dangereux, ...).

9.2.4- LES ACTIVITES DU CHAMP DISCIPLINAIRE EPS, ARTS, CULTURE ET PRODUCTION

9.2.4.1- LES ACTIVITES MOTRICES

Définition et fondement des activités motrices

Les activités motrices se définissent comme étant l'ensemble des activités (action) tendant au développement psychomoteur (physique), intellectuel (cognitif) et socio-affectif (qualités morales). Elles font appel aux mouvements. Il peut s'agir du mouvement général du corps ou d'une partie du corps. Les activités motrices sont très importantes pour le développement de l'enfant. Elles répondent à son besoin fondamental de mouvement et trouvent leur fondement dans la recherche perpétuelle du mouvement.

Les grandes familles de l'Education Motrice

1^{ère} grande famille : La Marche

- La marche simple (lente, bras tendus, les mains aux hanches, ...)
- La marche rapide
- La marche du canard
- La marche à reculons
- La marche aux pas (militaires)
- La marche à pas bloqués
- La marche à 4 pattes
- La marche sur la pointe des pieds
- La marche sur les talons
- La marche en équilibre
- La marche brouette
- Défilé
- La marche en Slalom (Zigzag ou Serpentin)

2^{ème} grande famille : La Course

- La course de vitesse
- La course à relais
- La course à haies (obstacles)
- La course à reculons
- La course à petites foulées (trots)

3^{ème} grande famille : Le Saut

- Le saut en longueur (simple, pieds joints, avec élan, ...)
- Le saut en hauteur (simple, de face, de profil, de dos, avec élan, ...)
- Le « saute-mouton »
- Le saut à cloche-pied
- Les bonds du lapin
- Le saut à la perche
- Le triple saut

4^{ème} grande famille : Le Grimper

- Le grimper simple
- Le grimper à obstacles
- Le grimper avec du poids

5^{ème} grande famille : Le Lancer

- Le lancer franc
- Le lancer dans un cerceau
- Le lancer avec élan
- Le lancer sans élan
- Le lancer en hauteur
- Le lancer en longueur
- Le lancer en profondeur
- Le lancer simple

6^{ème} grande famille : Le Porter

- Le porter sur la tête
- Le porter sur le dos

- Le porter sur les épaules
- Le porter en bandoulière
- Le porter sur la paume de la main
- Le porter sur le dos de la main
- Le porter avec le pied

7^{ème} grande famille : Le Pousser

- Le pousser en longueur
- Le pousser à la verticale (hauteur, profondeur)

8^{ème} grande famille : Le Tirer

- Le tirer avec un poids
- Le tirer en longueur
- Le tirer à la verticale (hauteur, profondeur, ...)

9^{ème} grande famille : Les Jeux

- Les jeux intérieurs
- Les jeux extérieurs
- Les jeux d'équilibre
- Les jeux divers

10^{ème} grande famille : Les rondes

- Les rondes chantées
- Les rondes dansées

11^{ème} : Autres familles

- Le ramper
- Le lever
- La natation
- Les escalades

Toutes ces familles doivent concourir à la maîtrise du schéma corporel.

Les objectifs généraux des activités motrices

Les objectifs généraux des activités motrices s'articulent autour de trois domaines qui sont : psychomoteur, cognitif, socio-affectif.

Le domaine psychomoteur (physique)

Les activités motrices développent chez l'enfant l'adresse, la rapidité, la précision du geste, l'équilibre, le réflexe, l'harmonie gestuelle.

Le domaine socio-affectif

Les activités motrices doivent permettre à l'enfant de : prendre conscience de ses possibilités personnelles, avoir confiance en soi, avoir l'esprit d'initiative, avoir la volonté de vaincre, se socialiser.

Le domaine cognitif ou intellectuel

Les activités motrices doivent permettre de développer chez l'enfant : le langage spontané, le langage concret en liaison avec les objets manipulés, le langage plus structuré (Exemple : relation spatiale (espace) et temporelle (temps)).

Elles permettent en outre à l'enfant de :

- connaître son schéma corporel ;
- s'orienter dans le temps et dans l'espace.

Remarque : D'une manière générale, si la formulation des objectifs fait ressortir parfois les trois domaines distincts, nous remarquons que l'exécution d'une activité motrice prend entièrement en compte les trois domaines, avec toutefois, un accent particulier sur un domaine.

9.2.4.2- LES ACTIVITES D'EDUCATION MUSICALE

Ces activités constituent l'ensemble des apprentissages liés à la reconnaissance des instruments, des rythmes et des sons musicaux. Ce sont : l'éducation musicale, les chants, poésies et comptines. La musique est l'art de combiner et d'utiliser les bruits et les sons de manière agréable à entendre. Les sons musicaux sont produits par des instruments de musique et par la voix humaine. L'éducation musicale est un apprentissage aux différents rythmes et chansons ; c'est amener l'enfant à aimer la musique et le rythme. L'éducation musicale permet le développement de l'enfant sur le plan sensori-moteur, de la personnalité et de la socialisation.

9.2.4.3- LES ACTIVITES DE CREATIVITE

Ce sont des activités au cours desquelles l'enfant utilise son imagination, sa dextérité manuelle pour transformer du matériel (pâte à modeler, peinture, papier, ...) à des fins esthétiques. Les différentes situations de travail manuel sont : les travaux manuels (pliage, collage, déchiquetage, modelage, bricolage, découpage, construction, reproduction, décoration...), la peinture, le dessin, le coloriage.

9.2.4.4- L'ACTIVITE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

C'est une activité d'éveil et de loisirs qui vise à inculquer à l'enfant des valeurs et des pratiques socioculturelles à travers le théâtre, la saynète, le sketch, le ballet, la danse traditionnelle et moderne, la rythmique, l'expression corporelle, la ronde dansée traditionnelle, la comptine, la charade, la devinette en langue.

10. PROGRAMME ANNUEL D'ACTIVITES NIVEAU PRIME ENFANCE DES
EMA

ÂGE	COMMUNICATION	ÉVEIL	SOCIALISATION	ARTISTIQUE ET CRÉATIVITÉ
3 à 12 mois	Berceuses : en langues nationales ou française. Comptines familières : jeux de doigts, phoniques Conte: Historiette Expression orale Expression gestuelle Chant	Jeux mobile Jeux de tonification du cou Jeux de préparation à la marche Position assise à l'aide de support, sans support Position à 4 pattes pour ramper, position débout pour la marche Jeux d'extension des bras Jeu de motricité fine Jeux d'assouplissement des doigts des mains, des poignets, jeux d'extension des doigts - Jeux d'extension et de concentration de la paume et des doigts. Manipulation et constructions : Gestes à exercer Prendre - attraper - poser - aligner - mettre - tirer - plier - déplier - accrocher - empiler - encastrer - ouvrir - fermer - visser - boutonner - froisser - déchirer - découper... Jeu de représentation Jeux d'expression marionnettes à doigts	Jeux : de rire, d'imitation, de pleurs, De chatouillements Jeux de prononciation des prénoms Jeux de connaissance de son corps Jeux de mélodie et rythmiques Jeux de téléphone Jeux d'imitation Jeux d'échanges Pousser des cris de joie Jeux de déguisement (cachez votre visage derrière un morceau de tissu pendant quelques secondes puis enlevez-le)	Modelage, déchetage, Peinture, chants et danse.

		Jeux de dextérité, manipulation d'objet, enfilage Jeu d'éveil sensoriel jeu de règles		
12 à 36 mois	Comptine Conte Historiette Berceuse Jeux de questionnement Jeux de répétition des mots Jeux de répétition de chaque son émis par l'enfant Jeux d'expression émotionnelle : contant, triste, doucement, murmurant, fort, criant Répétition des sons qu'il émet et nominalisation des objets qui vous entourent Lecture d'histoires d'animaux et imitation de leurs cris Répétitions des mots qui commencent par un « t » ou un « d » Comptines à mimer Lire des histoires en nommant les personnages et tous les objets sur les images Apprentissage de nouveaux mots : merci, chien, chat Jeux : livre à feuilleter, histoires à écouter	Jeux de clown Jeux d'embrassade Jeux de balles Jeux de ramper Jeux de souffle Jeux d'appel de l'enfant par son nom Jeux d'encouragement de l'enfant dans ses faits et gestes Jeux de regard : face à face Jeux d'autonomisation (s'habiller et se déshabiller, porter des chaussettes	Ayez recours aux rires pour marquer votre approbation, au silence pour la désapprobation embrassé pour dire bonjour, au revoir, pardon, bravo Jeux de partage de poupées, nommer les objets et parties de votre corps jeux d'imitation	Modelage Déchiquetage Peinture chant et danse

11. PROGRAMME D'EDUCATION NIVEAU PRESCOLAIRE DES EMA

Le programme du niveau préscolaire des EMA est organisé en quatre champs

Langues et communication	Mathématiques, Sciences et Technologie	Sciences humaines et sociales	EPS, arts, culture et production
<ul style="list-style-type: none"> - Activités langagières - Graphisme - Pré lecture - Littérature enfantine 	<ul style="list-style-type: none"> - Eveil mathématique - Education perceptive -sensorielle - TIC 	Activité de vie pratique (AVP)	<ul style="list-style-type: none"> - Activités motrices - Education musicale - Activités artistiques, culturelles et de créativité - Production/travaux manuels

disciplinaires présenté dans le tableau ci-dessous.

Groupe de vie / Champs disciplinaires	Groupe de vie des 3 à 4 ans	Groupe de vie des 4 à 6 ans
Langue et communication	Activités langagières <ul style="list-style-type: none"> ✓ Langage causerie ✓ Langage observation ✓ Langage conte ✓ Langage recette Graphisme <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le gribouillage ✓ Le graphisme décoratif (jeux graphiques) ✓ Le graphisme préparatoire à l'écriture Pré lecture <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les chiffres : 1 à 5 ✓ Les couleurs : rouge, bleu, 	Activités langagières <ul style="list-style-type: none"> ✓ Langage causerie ✓ Langage observation ✓ Langage conte ✓ Langage recette Graphisme <ul style="list-style-type: none"> ✓ le graphisme décoratif (jeux graphiques) ✓ le graphisme préparatoire à l'écriture ✓ l'écriture Pré lecture <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les chiffres : 1 à 10 ✓ Les couleurs : rouge, bleu,

	jaune ✓ Les formes : rond, carré ✓ Les lettres : i, o, a Littérature enfantine ✓ Balayage d'image ✓ Image à interpréter ✓ Poésie, comptine ✓ Lecture d'album	jaune, vert, ✓ Les formes : rond, carré, triangle, rectangle ✓ Les lettres : Littérature enfantine ✓ Balayage d'image ✓ Image à interpréter ✓ Image à compléter ✓ Image à élargir ✓ Lecture d'album
Sciences humaines et sociales	Activité de vie pratique (AVP) ✓ Noms et prénoms : enfant, parents ✓ Notion de respect ✓ Notion d'obéissance ✓ Acceptation des différences ✓ Initiation à l'exécution des mêmes tâches ✓ Notion d'hygiène	Activité de vie pratique (AVP) ✓ Noms et prénoms : enfant, parents ✓ Notion de respect ✓ Notion d'obéissance ✓ Acceptation des différences ✓ Initiation à l'exécution des mêmes tâches ✓ Règles des jeux ✓ Acceptation de l'échec aux jeux ✓ Coopération lors des travaux de groupe ✓ Notion aux dangers de son environnement : famille, école, circulation ✓ Hygiène environnementale ✓ Soins de la personne : propriété du corps, bucco-dentaire et des vêtements ✓ Hygiène alimentaire ✓ Protection de l'environnement
Mathématiques sciences et technologie	Eveil mathématique ✓ Formes : rond, carré, ✓ Nombres : de 1 à 5 ✓ Correspondances nombres et chiffres : de 1 à 5 ✓ Techniques de tri, de sériation, de classement, de rangement	Eveil mathématique ✓ Formes : rond, carré, triangle, rectangle ✓ Nombres : de 1 à 10 ✓ Correspondances nombres et chiffres : de 1 à 10 ✓ Notion pré-numériques : de tri, de sériation, de

	<p>Education perceptive – sensorielle</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Notion de couleur : rouge, jaune, bleu, ✓ Les matières : papier, carton ✓ Notion d'espace/ topologie ✓ Notion de grandeur ✓ Notion de goût ✓ Notion de masse ✓ Notion de longueur ✓ Notion d'odeurs ✓ Notion de sons <p>TIC</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Reconnaissance de quelques outils d'information et de communication ✓ Identification des parties essentielles des jouets simples ✓ Manipulation de quelques outils usuels d'information et communication ✓ utilisation de quelques outils usuels d'information et communication 	<ul style="list-style-type: none"> classement, de rangement ✓ Addition des nombres ✓ Soustraction des nombres ✓ Distribution des nombres ✓ Égalité des nombres <p>Education perceptive –sensorielle</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Notion de couleur : rouge, jaune, bleu, vert, blanc, noir ✓ Les matières : papier, carton ✓ Notion de topologie ✓ Notion de masse ✓ Notion de goût ✓ Notion de qualité de surface ✓ Notion de résistance ✓ Notion d'odeurs ✓ Notion de sons ✓ Notion de température <p>TIC</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Reconnaissance des objets usuels de jeux et jouets électroniques ✓ Identification des parties essentielles des jouets simples et électroniques et appareil électroniques ✓ manipulation des jouets simples et électroniques et appareil électroniques
EPS,Arts,Culture et Production	<p>Activités motrices</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Préhension d'objets usuels et familiers ; ✓ Exercices de motricité fine : pétrissage/malaxage/modelage/ polissage de formes diverses ✓ Manipulation d'objets usuels et familiers ; ✓ Marche : simple, rapide ; ✓ Marche à quatre pattes ; ✓ Les parcours ; ✓ Course simple 	<p>Activités motrices</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Marche sur la pointe des pieds cadencée, ✓ Course (simple avec obstacles, de relais,) ✓ Activités de manipulation et de construction : rassembler, ✓ Regrouper, trier, classer, ranger, tourner, ✓ Jeux collectifs variés <p>- Education musicale</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Chansons simples

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Jeux extérieurs ; ✓ Jeux intérieurs ✓ Exercices de motricité fine : assemblages/déchetage, ✓ La course avec obstacle ✓ Le Saut (lapin, crapaud, pieds joints) ✓ Le lancer <p>Education musicale</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Chants ; ✓ Danses du milieu ✓ Les instruments de musique traditionnels et modernes <p>Activités artistiques, culturelles et de créativité</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Poésies/ ✓ Comptines ; ✓ Gribouillage ; ✓ Coloriage ; ✓ Peinture ; ✓ Mets locaux et modernes ; ✓ Port de chaussures et de vêtements ; ✓ Activité culturelle ; ✓ Excursions sorties récréative ✓ Peinture libre ; ✓ Peinture dirigée ; ✓ Collage, enfilage ; ✓ Rangements d'objets personnels ✓ Dessin et embellissement ✓ Gribouillage/Coloriage ; ✓ Port de tenues traditionnelles ; <p>Production/travaux manuels</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réalisation d'objets ; ✓ Collage/enfilage ; ✓ Entretien de coins vivants ✓ Peinture libre ✓ Peinture dirigée ✓ Dessin et embellissement 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Chansons mimées ✓ Bain sonore hymne national ✓ Reconnaissance visuelle des instruments de musique traditionnels et modernes. ✓ Reconnaissance auditive des instruments de musique traditionnels et modernes. ✓ Utilisation des instruments de musique traditionnelle et modernes ✓ Sketchs /saynètes ✓ Contes ✓ Marionnettes ✓ Rondes chantées et dansées, mimées <p>- Activités artistiques, culturelles et de créativité</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Malaxage ✓ Modelage de formes d'objets divers ; ✓ Peinture libre /peinture dirigée ✓ Rangements d'objets personnels ; ✓ Décoration de la section ✓ Port de chaussures ; et de vêtements <p>Production/travaux manuels</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réalisation d'espace de production (jardinage, élevage) ✓ entretien d'espace de production (jardinage, élevage)
--	--	--

II- EDUCATION DANS LES AUTRES FORMULES D'ACCUEIL ASSIMILEES

Les autres formules d'espaces multi-accueils et assimilées sont des cadres d'éducation qui offrent des services proches de ceux des espaces multi accueil. Parmi ces structures apparentées, il y a les espaces mobiles d'accueil et d'éducation de la petite enfance, les espaces d'accueil et d'éducation au service, les espaces d'accueil et d'éducation à domicile et les espaces d'accueil et d'éducation confessionnels.

1. Espaces Mobiles d'Accueil et d'Éducation de la Petite Enfance (EMAEPE)

Les espaces mobiles d'accueil et d'éducation de la petite enfance sont des structures légères itinérantes qui offrent les mêmes services que les EMA sur les aires de regroupement ponctuel. Ils s'organisent et fonctionnent de la même façon que les EMA à la seule différence qu'ils sont mobiles.

2. Les Espaces d'accueil et d'éducation au service (EAES)

Les espaces d'accueil et d'éducation au service est une offre d'éducation destinée aux enfants de trois mois à six ans sur les lieux fixes de travail des parents. Ils utilisent les mêmes programmes, stratégies et personnels que les EMA.

3. Les Espaces d'accueil et d'éducation à domicile (EAED)

Les espaces d'accueil et d'éducation à domicile officient dans des familles et regroupent un nombre limité d'enfants de trois mois à six ans pour des activités d'éducation, de protection et de développement de la petite enfance. Les EAED utilisent les mêmes stratégies, programmes et contenus que les EMA. La différence fondamentale entre les deux structures réside dans le lieu et la capacité d'accueil.

4. Les Espaces d'accueil et d'éducation confessionnels (EAEC)

Les espaces confessionnels d'éducation et d'accueil sont l'ensemble des espaces aménagés et destinés aux enfants de trois mois à six ans pour une prise en charge éducative, de protection et de développement en plus des activités spécifiquement religieuses. Ils utilisent les mêmes techniques que les EMA mais ils appliquent un programme supplémentaire propre à chaque confession.

Les structures de prise en charge de la petite enfance sont des centres qui disposent de personnel et un équipement spécifique pour satisfaire les besoins de développement des jeunes enfants.

Conclusion

L'accroissement de l'offre des services au profit de la petite enfance passe par la création de nouvelles formes de structures de prise en charge des enfants de zéro à six ans mais également le développement d'initiatives innovantes permettant une exploitation optimale de ces structures existantes. Le présent programme donne l'occasion à toute personne exerçant des activités dans les CEEP à deux salles de classe, les Bisongo à une, deux ou trois salles et les espaces multi-accueil et autres formules assimilées de trouver les ressources pédagogiques et méthodologiques indispensables pour la réussite de ses activités.

Ce programme à travers ses contenus riches et méthodiques accompagnera le ministère de l'Éducation nationale à booster de façon significative les indicateurs d'accès aux services de développement et de protection de la petite enfance. Il contribuera ainsi à l'atteinte de la cible 4.2 des ODD grâce à la dynamisation des Bisongo, l'implémentation des espaces multi accueil et le fonctionnement effectif de l'ensemble des CEEP à deux salles de classe construits et à construire.

BIBLIOGRAPHIE

1. HIEN L., *Guide pédagogique pour l'utilisation des fiches pédagogiques au préscolaire au Burkina Faso*, Planète Enfants & Développement, 2017, 61 pages.
2. IPAM, *Enseigner à l'école maternelle*, EDICEF, 1999, 287 pages.
3. MASSN, *Guide pratique des activités d'éducation préscolaire au Burkina Faso*, Ouagadougou, 2008, 47 pages.
4. SAWADOGO M., *L'importance des guides pédagogiques dans le domaine de l'éducation préscolaire au Burkina Faso*, Mémoire de fin de cycle, INFTS, Ouagadougou, 2008, 87 pages.
5. *Lexique des concepts usuels du secteur de l'action sociale*, 2008 ;
6. *Programme National d'Éducation Préscolaire*.
7. *Module de formation des personnels des crèches*.
8. *Module de formation des petites mamans et petits papas à l'Approche EIA*, 2018, 40p.
9. *Stratégie Nationale de Développement Accéléré de l'Éducation Préscolaire*. 2020
10. *Module de formation sur la pédagogie des grands groupes*.
11. *Guide méthodologique pour l'utilisation des fiches pédagogiques au préscolaires*.
12. *Les nouveaux curricula petite, moyenne et grande section*.
13. *Normes des crèches et haltes garderies*.
14. *Guide pédagogique des petites mamans des Bisongo*, 2013, 37p.
15. *Manuel d'enseignement LTP*.
16. *Projet de normes éducatives de la petite enfance au Burkina Faso*, 2013.
17. *La loi N°013-2007 portant loi d'orientation de l'éducation préscolaire au Burkina Faso*.
18. *Arrêté N° 2018-333 portant règlement intérieur des CEEP*.
19. *Arrêté N° 200-316 portant réglementation du fonctionnement du CEEP*.
20. *Décret portant organisation de la petite enfance*
<https://sites.google.COM/site/lesmethodesactives/section>